

**Titre: Moteur de recherche pour le
tarif dentaire AA/AM/AI
(navigateur tarifaire hors ligne)**

Numéro du tarif: 222
Contenu: Catalogue de prestations du tarif dentaire AA/AM/AI
Entrée en vigueur: 1^{er} janvier 2018
Etat de traitement: 27 novembre 2017
Version: V1.00 / 1^{er} janvier 2018

Partenaires tarifaires: - Commission des tarifs médicaux LAA (CTM)
(parties contractantes) - Suva, assurance militaire
- Office fédéral des assurances sociales (OFAS), assurance-invalidité
- Société suisse des médecins-dentistes SSO

Realisé par le Service central des tarifs médicaux LAA (SCTM) / Contact: www.mtk-ctm.ch

Conditions d'utilisation:

Le catalogue de prestations du tarif dentaire contenu dans le présent navigateur tarifaire hors ligne s'applique au domaine des assurances sociales AA/AM/AI et peut être librement consulté par toute personne intéressée.

Les fournisseurs de prestations (à savoir les membres de la SSO et les signataires individuels de la convention tarifaire) sont autorisés à facturer sur cette base aux assureurs sociaux les prestations fournies aux assurés AA/AM/AI. **Toute autre utilisation du navigateur hors ligne est expressément interdite.**

© Le contenu, la présentation et l'application logicielle ne peuvent être modifiés qu'avec l'accord du Service central des tarifs médicaux LAA (SCTM).

Le tarif pour les patients privés est édité par la Société suisse des médecins-dentistes SSO. De plus amples informations sur ce tarif et sur les conditions d'utilisation qui s'y appliquent sont disponibles sur www.sso.ch.

Table des matières

01 Prestations générales	3
02 Hygiène bucco-dentaire, prophylaxie	20
03 Parodontologie	25
04 Dysfonctions et myoarthropathies (MAP)	32
05 Chirurgie dentaire, chirurgie orale	38
06 Chirurgie maxillo-faciale	59
07 Endodontie	73
08 Soins conservateurs	81
09 Prothèses	94
10 Couronnes et ponts	103
11 Orthopédie dento-faciale	115
12 Assistance opératoire, usage du bloc opératoire, surveillance post-opératoire	132
19 Standardisation du matériel	134
20 Positions cluster diverses	136

Chapitre 01: Prestations générales

Chapitre 01.01: Examen

4.0000 Examen; deuxième avis

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	73.20
Pt (PP) max	84.20
Pt (PP) min	62.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Comprend:

- l'examen des dents pour le dépistage des caries, des défauts des tissus durs, des changements de teinte interne, des hypoplasies (défauts suite à des influences chimico-mécaniques);
- l'inspection de la cavité buccale, des muqueuses buccales et de la région apicale;
- les requêtes du patient;
- l'anamnèse familiale et personnelle.

Ne peut être facturée qu'une seule fois par patient dans un délai de douze mois et dans le même cabinet.

4.0010 Examen périodique (recall)

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	48.80
Pt (PP) max	56.10
Pt (PP) min	41.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Examen dans les douze mois qui suivent la dernière consultation dans le même cabinet

Comprend:

- l'examen des dents pour le dépistage des caries, des défauts des tissus durs, des changements de teinte interne, des hypoplasies (défauts suite à des influences chimico-mécaniques);
- l'inspection de la cavité buccale, des muqueuses buccales et de la région apicale;
- les requêtes du patient;
- l'anamnèse familiale et personnelle.

4.0020 Examen restreint d'un patient en urgence

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	33.10
Pt (PP) max	38.10
Pt (PP) min	28.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- N'est pas cumulable avec les positions **4.0000** ou **4.0010** durant la même séance.
- L'examen est limité aux régions douloureuses, sinon les positions **4.0000** ou **4.0010** sont applicables.

4.0030 Examen restreint par le médecin-dentiste durant une séance d'hygiène dentaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	34.90
Pt (PP) max	40.10
Pt (PP) min	29.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Le contrôle de l'hygiène bucco-dentaire par le médecin-dentiste est inclus.
- Ne peut être facturée que par le médecin-dentiste.

4.0040 Examen du patient en urgence de 20 à 7 heures

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	146.40
Pt (PP) max	168.40
Pt (PP) min	124.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.0050 Examen du patient en urgence le dimanche ou un jour férié

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	122.00
Pt (PP) max	140.30
Pt (PP) min	103.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Sont considérés comme jours fériés ceux en vigueur au domicile du cabinet. Cette position s'applique le dimanche et les jours fériés y compris la veille à partir de 17 heures.

Chapitre 01.02: Examen effectué dans le cadre des soins dentaires scolaires

Les prestations définies par les positions **4.0060**, **4.0070**, **4.0090** et **4.0100** ne sont pas remboursées par les assureurs AA/AM/AI.

4.0060 Triage/dépistage à l'école, participation de l'assistante dentaire comprise, par tranche de 15 min.

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	80.20
Pt (PP) max	92.20
Pt (PP) min	68.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- N'est pas remboursée par les assureurs AA/AM/AI
- L'indemnité de déplacement est calculée au moyen de la position **4.0350**

4.0070 Triage/dépistage au cabinet, participation de l'assistante dentaire comprise, par tranche de 15 min.

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	90.60
Pt (PP) max	104.20
Pt (PP) min	77.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

N'est pas remboursée par les assureurs AA/AM/AI

4.0090 Examen de l'écolier

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	48.80
Pt (PP) max	56.10
Pt (PP) min	41.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

• N'est pas remboursée par les assureurs AA/AM/AI

Contrôle clinique de la carie, état de la denture, appréciation de l'hygiène bucco-dentaire, bilan orthodontique sommaire.

4.0100 Examen périodique de l'écolier

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	33.10
Pt (PP) max	38.10
Pt (PP) min	28.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

• N'est pas remboursée par les assureurs AA/AM/AI

Lorsque le dernier examen remonte à moins de six mois. Position également applicable à l'examen collectif.

Chapitre 01.03: Information du patient

4.0110 Instruction et information du patient

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	52.30
Pt (PP) max	60.10
Pt (PP) min	44.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Instruction et information du patient sur les risques et les conséquences possibles d'une intervention dentaire.
- Le genre et l'étendue de l'information doivent être consignés dans le dossier du patient.

4.0120 Information, discussion ou téléphone avec le patient/les parents.

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	73.20
Pt (PP) max	84.20
Pt (PP) min	62.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Information du patient/des parents sur le mode et le déroulement du traitement, les matériaux d'obturation utilisés, etc.
- N'est pas cumulable avec la position **4.0110** durant la même séance.
- Téléphone dont la durée excède 5 min.
- Ne peut être facturée que trois fois en 6 mois.

Chapitre 01.04: Rendez-vous manqué

Les assureurs AA/AM/AI ne remboursent pas les rendez-vous manqués (positions **4.0130**, **4.0140** et **4.0145**).

4.0130 Rendez-vous manqué chez le médecin-dentiste, par tranche de 15 min.

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	73.20
Pt (PP) max	84.20
Pt (PP) min	62.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

N'est pas remboursée par les assureurs AA/AM/AI

4.0140 Rendez-vous manqué chez l'hygiéniste dentaire, par tranche de 15 min.

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	31.40
Pt (PP) max	36.10
Pt (PP) min	26.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

N'est pas remboursée par les assureurs AA/AM/AI

4.0145 Rendez-vous manqué chez l'assistante en prophylaxie, par tranche de 15 min.

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	24.40
Pt (PP) max	28.10
Pt (PP) min	20.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

N'est pas remboursée par les assureurs AA/AM/AI

Chapitre 01.05: Soins hors du cabinet

4.0150 Supplément pour soins hors du cabinet de 7 à 20 heures

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	24.40
Pt (PP) max	28.10
Pt (PP) min	20.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Supplément pour soins à l'hôpital/au home ou au domicile du patient de 7 à 20 heures

4.0160 Supplément pour soins hors du cabinet la nuit de 20 à 7 heures

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	33.10
Pt (PP) max	38.10
Pt (PP) min	28.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Supplément pour soins à l'hôpital/au home ou au domicile du patient commandés et fournis de 20 à 7 heures

4.0170 Supplément pour soins en urgence hors du cabinet

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	19.20
Pt (PP) max	22.10
Pt (PP) min	16.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Supplément pour soins urgents à l'hôpital/au home ou au domicile du patient, imprévisibles et qui ne peuvent être différés.

- Cumulable avec la position **4.0150**; soins dans l'heure qui suit l'appel

4.0180 Supplément pour soins hors du cabinet le dimanche ou un jour férié

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	41.80
Pt (PP) max	48.10
Pt (PP) min	35.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Supplément pour soins à l'hôpital/au home ou au domicile du patient le dimanche ou un jour férié

4.0190 Temps d'attente à l'hôpital/au home, par tranche de 15 min.

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	83.70
Pt (PP) max	96.30
Pt (PP) min	71.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Peut être facturée au maximum deux fois par jour d'intervention.

4.0200 Visite à l'hôpital/au home durant un traitement en cours

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	29.60
Pt (PP) max	34.00
Pt (PP) min	25.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

N'est pas cumulable avec les positions **4.0150**, **4.0160**, **4.0170**, **4.0180**, **4.0190**

Chapitre 01.06: Rémunération en fonction du temps consacré**4.0240 Prestations non facturées**

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	0.00
Pt (PP) max	0.00
Pt (PP) min	0.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Note pour le dossier du patient.

4.0250 Temps supplémentaire consacré, par tranche de 5 min.

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	36.60
Pt (PP) max	42.10
Pt (PP) min	31.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Justification indispensable pour les assureurs AA/AM/AI

4.0252 Planification du traitement et des coûts, uniquement pour les cas complexes

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	36.60
Pt (PP) max	42.10
Pt (PP) min	31.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Par tranche de 5 min.
- Temps max. facturable plafonné à 60 min
- Ne peut être facturée qu'une seule fois par cas

Chapitre 01.07: Concertation entre confrères et expertise

Concertation entre confrères :

Examen du patient par un deuxième médecin en présence du médecin-dentiste traitant; évaluation et discussion du cas sous les angles du diagnostic, des soins et du pronostic.

Expertise :

Examen du patient et évaluation du cas en l'absence du médecin-dentiste traitant et sans discussion avec ce dernier.

Ne sont pas considérés comme concertation entre confrères ou comme expertise, même en présence du médecin-dentiste traitant:

- le premier examen d'un patient référé pour reprise du traitement ou réalisation d'une intervention chirurgicale
- les examens radiologiques
- les examens complémentaires effectués par un médecin spécialiste sans procéder à une évaluation d'ensemble
- les éventuels contrôles ultérieurs effectués par l'expert consulté

4.0260 Honoraires de l'expert consulté

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	188.30
Pt (PP) max	216.50
Pt (PP) min	160.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Les prestations supplémentaires peuvent être facturées selon le tarif. Cette position comprend un rapport à l'attention du médecin-dentiste traitant avec copie à l'assurance.

4.0270 Honoraires du médecin-dentiste traitant

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	73.20
Pt (PP) max	84.20
Pt (PP) min	62.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Ne peut être facturée que lors de concertations entre confrères.
- Indemnité de déplacement éventuelle facturée au moyen des positions **4.0350** et **4.0360**

Chapitre 01.08: Consultation

4.0300 Taxe de base pour la désinfection de la place de travail

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	13.90
Pt (PP) max	16.00
Pt (PP) min	11.80
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Peut être facturée une fois par séance pour compenser les charges accrues liées à l'hygiène.
- N'est pas applicable aux positions **4.0060** et **4.0070**.

Chapitre 01.09: Indemnité de déplacement

4.0350 Indemnité de déplacement de 7 à 20 heures, par kilomètre (à partir du 2e kilomètre)	
Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	3.50
Pt (PP) max	4.00
Pt (PP) min	3.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.0360 Indemnité de déplacement de 20 à 7 heures, par kilomètre (à partir du 2e kilomètre)	
Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	7.00
Pt (PP) max	8.10
Pt (PP) min	6.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Chapitre 01.10: Certificat, rapport

4.0400 Formulaire LAA, LAM ou LAMal	
Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	76.70
Pt (PP) max	88.20
Pt (PP) min	65.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Ne s'applique qu'aux assurances sociales.
- L'estimation d'honoraires est incluse.
- Comprend la consignation par écrit du plan de traitement, mais pas son élaboration qui fait partie intégrante des positions tarifaires appliquées, toutefois à l'exception des positions **4.8060**, **4.8070**, **4.8080**, **4.8090**, **4.8100**.

4.0410 Formulaire AI « Examen médico-dentaire »	
Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	66.20
Pt (PP) max	76.10
Pt (PP) min	56.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.0420 Formulaire AI « Examen d'orthopédie dento-faciale »	
Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	94.10
Pt (PP) max	108.20
Pt (PP) min	80.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.0430 Rapport circonstancié demandé sur le diagnostic et le traitement

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	111.60
Pt (PP) max	128.30
Pt (PP) min	94.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Cette position n'est applicable que si un tel rapport est explicitement demandé; position **4.0440** dans le cas contraire.

4.0440 Rapport intermédiaire, rapport complémentaire ou certificat final

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	83.70
Pt (PP) max	96.30
Pt (PP) min	71.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

N'est pas applicable aux ordonnances et aux formulaires de transfert

4.0442 Téléphone avec des autorités, assureurs, laboratoires dont la durée excède 5 min

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	36.60
Pt (PP) max	42.10
Pt (PP) min	31.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- par tranche de 5 min.
- Pour les assureurs, le temps max. facturable est plafonné à 30 min; en cas de dépassement, il faut toujours en indiquer les raisons lors de la facturation.
- Ne peut être facturée que trois fois en 6 mois.

4.0450 Ordonnance, Rapport médical. Brève attestation à l'attention de l'assurance dentaire complémentaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	38.40
Pt (PP) max	44.20
Pt (PP) min	32.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Ne peut être facturée que 3 fois en 6 mois.
- Sont remboursés par les assureurs AA/AM/AI: Ordonnance, lettre d'accompagnement.

4.0460 Attestation détaillée à l'attention de l'assurance dentaire complémentaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	76.70
Pt (PP) max	88.20
Pt (PP) min	65.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- N'est pas remboursée par les assureurs AA/AM/AI

Établissement d'une attestation détaillée à l'attention de l'assurance dentaire complémentaire.

4.0470 Rapport d'expertise, par tranche de 15 min.

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	83.70
Pt (PP) max	96.30
Pt (PP) min	71.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Inclut le travail intellectuel et la rédaction du rapport.
- Correspond à un travail d'une durée de 30 minutes au minimum à 3 heures au maximum
- Des arrangements spéciaux avec les assureurs sont réservés pour des cas extrêmement complexes.
- L'examen, le diagnostic radiologique, etc. sont facturés à part.

4.0490 Activités en qualité de médecin-dentiste-conseil, par tranche de 15 min.

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	83.70
Pt (PP) max	96.30
Pt (PP) min	71.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Chapitre 01.11: Radiographies, interprétation incluse

Les assureurs AA archivent les radiographies dentaires durant 30 ans. Lorsque les soins sont pris en charge par la LAA, les radiographies doivent donc être transmises à l'assureur concerné à la fin du traitement.

4.0500 Radiographie intra-orale

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	19.20
Pt (PP) max	22.10
Pt (PP) min	16.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Lorsqu'elle est destinée à un assureur, chaque radiographie inclut une copie imprimée en qualité photo.

4.0510 Téléradiographie ou radiographie crânienne

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	156.90
Pt (PP) max	180.40
Pt (PP) min	133.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Relevé et analyse: voir positions **4.8080** et **4.8090**

4.0520 Radiographie crânienne partielle

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	122.00
Pt (PP) max	140.30
Pt (PP) min	103.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

P. ex. articulation temporo-mandibulaire, ou maxillaire inférieur latéral séparé

4.0530 Orthopantomographie (radiographie panoramique)

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	156.90
Pt (PP) max	180.40
Pt (PP) min	133.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Lorsqu'elle est destinée à un assureur, chaque radiographie inclut une copie imprimée en qualité photo.

4.0540 Radiographie du poignet, interprétation incluse

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	55.80
Pt (PP) max	64.20
Pt (PP) min	47.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.0560 Frais relatifs à la copie de radiographies

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	34.90
Pt (PP) max	40.10
Pt (PP) min	29.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.0570 Tomographie volumique numérisée à faisceau conique

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	394.00
Pt (PP) max	453.10
Pt (PP) min	334.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Comprend l'exécution d'une tomographie volumique numérisée à partir d'une demande écrite formulée sur la base d'une image en deux dimensions (OPT ou radiographie dentaire), un rapport radiologique écrit et la remise de la tomographie sur un support de données lisible.

N'est remboursée qu'avec l'accord préalable des assureurs AA/AM/AI sur la base d'un rapport écrit fondé.

Chapitre 01.12: Laser**4.0600 Utilisation du laser, par tranche de 5 min.**

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	36.60
Pt (PP) max	42.10
Pt (PP) min	31.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- N'est pas remboursée par les assureurs AA/AM/AI
- Supplément pour utilisation d'un laser en parodontologie (chapitre **03**), en chirurgie (chapitre **05**) ou en endodontie (chapitre **07**).
- **20** minutes au maximum

Chapitre 01.13: Anesthésies

Les honoraires pour une anesthésie générale effectuée par un anesthésiste au cabinet dentaire ou en clinique (voir position **4.0680**) sont facturés après concertation avec l'assureur.

4.0650 Anesthésie par infiltration

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	38.40
Pt (PP) max	44.20
Pt (PP) min	32.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Facturation d'au maximum six anesthésies par séance;
- L'application d'un spray au chlorure d'éthyle ou l'anesthésie de surface sont comprises dans les prestations pour les injections, les extractions ou les incisions.
- Un éventuel préanesthésique est inclus;
- Les anesthésies tronculaires comprennent: tuber, foramen palatinum incl.; foramen infraorbitale, foramen incisivum incl.; foramen mandibulare ou mentale, des deux côtés chacun.
- Les anesthésies terminales nécessaires en complément aux anesthésies tronculaires sont incluses.
- Plusieurs anesthésies terminales dans le même quadrant sont considérées comme une seule anesthésie.

4.0660 Anesthésie au protoxyde d'azote, par séance

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	76.70
Pt (PP) max	88.20
Pt (PP) min	65.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.0680 Temps supplémentaire en cas d'anesthésie générale, par tranche de 15 min.

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	83.70
Pt (PP) max	96.30
Pt (PP) min	71.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Supplément pour travaux administratifs et temps d'attente du médecin-dentiste traitant lors d'une anesthésie générale effectuée par un anesthésiste au cabinet dentaire ou en clinique, par tranche de 15 minutes.

Pour la facturation de la narcose par l'anesthésiste en cabinet ou clinique: voir chapitre **12.02**

Chapitre 01.14: Enregistrement de l'occlusion, transfert**4.0750 Enregistrement de la relation centrée avec plaque de cire ou pâte, par cas**

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	38.40
Pt (PP) max	44.20
Pt (PP) min	32.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Facturation d'un maximum de trois enregistrements par cas
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.0760 Enregistrement avec maquette d'occlusion, par enregistrement

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	101.10
Pt (PP) max	116.30
Pt (PP) min	85.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Correspond à l'enregistrement manuel de l'occlusion
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.0770 Enregistrement avec maquette d'occlusion, enregistrement de l'arc gothique par stylet scripteur inclus, par enregistrement

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	216.20
Pt (PP) max	248.60
Pt (PP) min	183.80
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.0780 Enregistrement de latérotusion ou enregistrement de protrusion

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	15.70
Pt (PP) max	18.10
Pt (PP) min	13.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Facturation d'un maximum de deux enregistrements de latérotusion et d'un enregistrement de protrusion par cas
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.0790 Functionally generated path (FGP)

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	59.30
Pt (PP) max	68.20
Pt (PP) min	50.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.0800 Transfert par arc facial avec valeurs moyennes

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	59.30
Pt (PP) max	68.20
Pt (PP) min	50.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.0810 Enregistrement du trajet condylien sagittal

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	76.70
Pt (PP) max	88.20
Pt (PP) min	65.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.0820 Localisation de l'axe charnière, par tranche de 15 min.

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	92.40
Pt (PP) max	106.30
Pt (PP) min	78.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Localisation exacte de l'axe charnière avec transfert, facturation de 30 minutes au minimum à 60 minutes au maximum

- Ne peut être facturée qu'après concertation avec l'assureur
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.0830 Remontage de prothèses totales selon la méthode du professeur Gerber

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	101.10
Pt (PP) max	116.30
Pt (PP) min	85.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Enregistrement éventuel de l'axe charnière (position **4.0800**, **4.0810** ou **4.0820**)
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

Chapitre 01.15: Prestations générales diverses**4.0890 Prise d'empreinte par l'hygiéniste dentaire**

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	15.70
Pt (PP) max	18.10
Pt (PP) min	13.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Empreinte du maxillaire au moyen d'un porte-empreinte préfabriqué, pour modèles d'étude ou de documentation, réalisée par l'hygiéniste dentaire.

- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.0900 Prise d'empreinte par le médecin-dentiste

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	41.80
Pt (PP) max	48.10
Pt (PP) min	35.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Empreinte du maxillaire au moyen d'un porte-empreinte préfabriqué, pour modèles d'étude ou de documentation, réalisée par le médecin-dentiste.

- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.0910 Test de vitalité, d'une à six dents

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	8.70
Pt (PP) max	10.00
Pt (PP) min	7.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.0920 Test de vitalité par arcade, sept dents et plus

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	26.10
Pt (PP) max	30.00
Pt (PP) min	22.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.0930 Désensibilisation de collets hypersensibles, par dent

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	12.20
Pt (PP) max	14.00
Pt (PP) min	10.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.0940 Pose d'une digue en caoutchouc, jusqu'à trois dents

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	22.70
Pt (PP) max	26.10
Pt (PP) min	19.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.0950 Pose d'une digue en caoutchouc, pour quatre dents ou plus

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	38.40
Pt (PP) max	44.20
Pt (PP) min	32.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Position également applicable aux cas de moins de quatre dents qui nécessitent des adaptations supplémentaires pour assurer l'étanchéité.

4.0960 Petites retouches par meulage, imprégnation éventuelle incluse, par dent ou par slice

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	24.40
Pt (PP) max	28.10
Pt (PP) min	20.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.0970 Photographie extraorale ou intraorale ou photographie d'un modèle, par prise de vue

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	19.20
Pt (PP) max	22.10
Pt (PP) min	16.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Facturation d'un maximum de six photographies par documentation, inclut une copie imprimée en qualité photo pour chaque prise de vue.
- Les divers réglages de l'appareil pour la photographie du même sujet sont comptés comme photographie unique.

4.0980 Utilisation d'un microscope opératoire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	69.70
Pt (PP) max	80.20
Pt (PP) min	59.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Ne peut être facturée qu'après concertation avec l'assureur

Chapitre 02: Hygiène bucco-dentaire, prophylaxie

Chapitre 02.01: Examen, hygiène bucco-dentaire, prévention du tabagisme et motivation

4.1000 Anamnèse de l'hygiène bucco-dentaire, instructions, motivation, par tranche de 5 min.

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	36.60
Pt (PP) max	42.10
Pt (PP) min	31.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Anamnèse de l'hygiène bucco-dentaire, de la carie, de l'alimentation ou de la fluoruration
- Conseils en matière d'hygiène bucco-dentaire, voire motivation du patient, démonstration et exercice des techniques de nettoyage
- Position également applicable à l'intervention brève antitabac

Temps max. facturable plafonné à 30 min par séance; au maximum 4 fois par an. Si plus de 4 séances sont nécessaires: une nouvelle demande de prise en charge doit être présentée.

4.1010 Coloration de la plaque, par sextant

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	7.00
Pt (PP) max	8.10
Pt (PP) min	6.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Peut être facturée au maximum 6 fois par séance.

4.1020 Indice de plaque, par sextant

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	5.20
Pt (PP) max	6.00
Pt (PP) min	4.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Établissement d'un indice de plaque, par sextant.
Peut être facturée au maximum 6 fois par séance.

4.1030 Indice gingival, par sextant

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	7.00
Pt (PP) max	8.10
Pt (PP) min	6.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Évaluation quantitative de l'inflammation gingivale (p. ex., indice du saignement des papilles), par sextant.
Peut être facturée au maximum 6 fois par séance.

4.1040 Indice gingival détaillé, par sextant

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	12.20
Pt (PP) max	14.00
Pt (PP) min	10.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Peut être facturée au maximum 6 fois par séance.

4.1050 Microbiologie, par tranche de 5 min.

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	36.60
Pt (PP) max	42.10
Pt (PP) min	31.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Test microbiologique, test salivaire, test génétique, tests divers, par tranche de 5 min.

- Frais de laboratoire conformément à la liste fédérale des analyses
- Ces prestations ne peuvent être facturées qu'après concertation avec l'assureur.

Chapitre 02.02: Prophylaxie par fluoruration**4.1070 Gelée fluorée ou solution fluorée à 1 %, pour les deux arcades**

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	10.50
Pt (PP) max	12.10
Pt (PP) min	8.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Application de gelée fluorée ou de solution fluorée, pour les deux arcades

4.1080 Vernis fluoré, jusqu'à quatre dents

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	26.10
Pt (PP) max	30.00
Pt (PP) min	22.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Élimination de la plaque incluse

4.1090 Vernis fluoré, plus de quatre dents

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	41.80
Pt (PP) max	48.10
Pt (PP) min	35.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Élimination de la plaque incluse

Chapitre 02.03: Traitement par l'hygiéniste dentaire/l'assistante en prophylaxie

Toutes les prestations sont facturées au temps consacré, à l'exception des positions du chapitre **01.11** (radiographies), de la position **4.0890** et des positions du chapitre **04.04** (physiothérapie et thérapie fonctionnelle).

4.1100 Traitement par l'hygiéniste dentaire stagiaire, par tranche de 5 min.

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	13.90
Pt (PP) max	16.00
Pt (PP) min	11.80
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.1105 Traitement par l'assistante en prophylaxie stagiaire, par tranche de 5 min.

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	10.50
Pt (PP) max	12.10
Pt (PP) min	8.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.1110 Traitement par l'hygiéniste dentaire, par tranche de 5 min.

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	15.70
Pt (PP) max	18.10
Pt (PP) min	13.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.1120 Traitement par l'assistante en prophylaxie, par tranche de 5 min.

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	12.20
Pt (PP) max	14.00
Pt (PP) min	10.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Chapitre 02.04: Prophylaxie de groupe

Prophylaxie de groupe à l'école/dans un home/au cabinet

4.1130 Prophylaxie de groupe par le médecin-dentiste, par tranche de 15 min.

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	90.60
Pt (PP) max	104.20
Pt (PP) min	77.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- N'est pas remboursée par les assureurs

Prophylaxie de groupe à l'école/dans un home/au cabinet par le médecin-dentiste, par tranche de 15 minutes

4.1140 Prophylaxie de groupe par l'hygiéniste dentaire, par 15 min.

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	41.80
Pt (PP) max	48.10
Pt (PP) min	35.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- N'est pas remboursée par les assureurs

Prophylaxie de groupe à l'école/dans un home/au cabinet par l'hygiéniste dentaire, par tranche de 15 minutes

4.1150 Prophylaxie de groupe par d'autres catégories de professionnels, par tranche de 15 min.

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	22.70
Pt (PP) max	26.10
Pt (PP) min	19.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- N'est pas remboursée par les assureurs

Prophylaxie de groupe à l'école/dans un home/au cabinet par la monitrice dentaire scolaire/ l'assistante dentaire, par tranche de 15 minutes

4.1160 Exposé de prophylaxie par le médecin-dentiste, par tranche de 15 min.

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	104.60
Pt (PP) max	120.30
Pt (PP) min	88.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- N'est pas remboursée par les assureurs

Exposé de prophylaxie par le médecin-dentiste, préparation et matériel inclus, par tranche de 15 minutes

4.1170 Exposé de prophylaxie par l'hygiéniste dentaire, par tranche de 15 min.

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	48.80
Pt (PP) max	56.10
Pt (PP) min	41.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- N'est pas remboursée par les assureurs

Exposé de prophylaxie par l'hygiéniste dentaire, préparation et matériel inclus, par tranche de 15 minutes

4.1180 Exposé de prophylaxie par d'autres catégories de professionnels, par tranche de 15 min.

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	34.90
Pt (PP) max	40.10
Pt (PP) min	29.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- N'est pas remboursée par les assureurs

Exposé de prophylaxie par la monitrice dentaire scolaire/l'assistante dentaire, préparation et matériel inclus, par tranche de 15 minutes

Chapitre 03: Parodontologie

Chapitre 03.01: Examen parodontal

- Rédaction complète d'une fiche d'examen avec mesure des profondeurs des poches (six mesures par dent)
- Évaluation de la mobilité dentaire
- Évaluation des furcations
- Évaluation des sécrétions des poches
- Examen des tissus mous (morphologie gingivale, hauteur de la gencive kératinisée, freins labiaux et jugaux)
- Mise en évidence de débordements d'obturations

Analyse fonctionnelle: voir positions **4.1610**, **4.1620**, **4.1630**, **4.1640**, **4.1650**, **4.1660**, **4.1670**, **4.1680** et **4.1690**

4.1200 Bref examen parodontal, pour les deux arcades

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	24.40
Pt (PP) max	28.10
Pt (PP) min	20.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Cette prestation peut être cumulée avec les positions 4.000 et **4.0010**, mais pas systématiquement ni d'une manière générale pour chaque patient en urgence (position **4.0020**)

4.1210 Examen parodontal, cas simple

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	177.80
Pt (PP) max	204.50
Pt (PP) min	151.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Gingivite simple ou parodontite marginale avec mesures de profondeur de poches jusqu'à 4 mm, pas d'atteinte de la zone de furcation, troubles fonctionnels mineurs

4.1220 Examen parodontal, cas de complexité moyenne

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	268.50
Pt (PP) max	308.80
Pt (PP) min	228.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Parodontite nécessitant de nombreuses mesures de profondeur de poches jusqu'à 6 mm, avec ou sans atteintes isolées au niveau de la furcation, présence de troubles fonctionnels notables

4.1230 Examen parodontal, cas complexe

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	369.60
Pt (PP) max	425.00
Pt (PP) min	314.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Parodontite avancée nécessitant de nombreuses mesures de profondeur de poches de plus de 6 mm, atteintes généralisées au niveau de la furcation, présence de troubles fonctionnels graves

4.1240 Mesure et enregistrement du niveau d'attache, pour les deux arcades

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	83.70
Pt (PP) max	96.30
Pt (PP) min	71.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Ne peut pas être facturée qu'une fois par cas.

Chapitre 03.02: Traitement parodontal conservateur**4.1250 Nettoyage des dents par le médecin-dentiste, par tranche de 5 min.**

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	36.60
Pt (PP) max	42.10
Pt (PP) min	31.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Élimination de la plaque et des colorations dentaires et détartrage supra- et sous-gingival, mécanique ou manuel, par tranche de 5 minutes

4.1260 Élimination du tartre par le médecin-dentiste, par tranche de 5 min.

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	36.60
Pt (PP) max	42.10
Pt (PP) min	31.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Élimination systématique du tartre sous-gingival et surfaçage radiculaire (deepscaling), par tranche de 5 minutes

4.1270 Élimination de débordements d'obturations

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	22.70
Pt (PP) max	26.10
Pt (PP) min	19.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Élimination d'irritations marginales dues à des obturations posées en technique directe, par face

4.1280 Élimination de débordements de couronnes

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	80.20
Pt (PP) max	92.20
Pt (PP) min	68.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Élimination d'irritations marginales dues à des obturations posées en technique indirecte (inlays, onlays, couronnes), par face

Chapitre 03.03: Traitement parodontal chirurgical

Sont facturables en supplément:

- Anesthésie
- 4 sutures au maximum (matériel de suture inclus)

4.1290 Gingivectomie, une seule dent

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	55.80
Pt (PP) max	64.20
Pt (PP) min	47.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Ne peut pas être facturée dans le cadre d'une prise d'empreinte

4.1300 Gingivectomie, par sextant

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	282.40
Pt (PP) max	324.80
Pt (PP) min	240.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.1310 Greffe gingivale libre, par greffe

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	383.50
Pt (PP) max	441.00
Pt (PP) min	326.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prélèvement inclus

4.1320 + chaque greffe gingivale libre supplémentaire effectuée durant la même séance, par greffe

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	122.00
Pt (PP) max	140.30
Pt (PP) min	103.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prélèvement inclus

4.1330 Greffe de tissu conjonctif, par dent/implant

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	453.20
Pt (PP) max	521.20
Pt (PP) min	385.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prélèvement et traitement de la plaie du site de prélèvement inclus; en tant qu'intervention distincte

4.1340 + chaque greffe de tissu conjonctif supplémentaire durant la même séance, par dent/implant

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	156.90
Pt (PP) max	180.40
Pt (PP) min	133.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Prélèvement et traitement de la plaie du site de prélèvement inclus
- Position également applicable à une greffe de tissu conjonctif associée à une autre intervention chirurgicale, durant la même séance

4.1350 Recouvrement de récession avec prélèvement, par dent

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	404.40
Pt (PP) max	465.10
Pt (PP) min	343.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.1360 + chaque recouvrement de récession supplémentaire avec prélèvement, durant la même séance

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	156.90
Pt (PP) max	180.40
Pt (PP) min	133.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.1370 Intervention avec lambeau triangulaire, par dent

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	240.60
Pt (PP) max	276.70
Pt (PP) min	204.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Intervention avec lambeau triangulaire/allongement de la couronne, par dent; recouvrement de récession sans prélèvement, par dent

4.1380 + chaque intervention avec lambeau triangulaire supplémentaire durant la même séance, par dent

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	122.00
Pt (PP) max	140.30
Pt (PP) min	103.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Chaque intervention avec lambeau triangulaire/allongement de la couronne supplémentaire durant la même séance, par dent; recouvrement de récession durant la même séance, sans prélèvement et par dent

4.1400 Intervention avec lambeau, cas de complexité moyenne, par sextant

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	557.80
Pt (PP) max	641.50
Pt (PP) min	474.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Gingivectomie interne incluse
- Supplément pour amputation radiculaire et hémisection: voir chapitre **05.01**, position **4.2050**

4.1410 Intervention avec lambeau, cas complexe, par sextant

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	648.50
Pt (PP) max	745.80
Pt (PP) min	551.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Gingivectomie interne incluse
- Supplément pour amputation radiculaire et hémisection: voir chapitre **05.01**, position **4.2050**

4.1420 Intervention parodontale sur une seule dent

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	289.40
Pt (PP) max	332.80
Pt (PP) min	246.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Intervention parodontale sur une seule dent ou intervention avec lambeau distal de la dernière dent

4.1430 Intervention avec lambeau, en association

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	156.90
Pt (PP) max	180.40
Pt (PP) min	133.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Intervention avec lambeau distal de la dernière molaire, en association à une intervention avec lambeau selon positions **4.1400** ou **4.1410**

Gingivectomie interne incluse

4.1440 Mesures visant à réaliser une nouvelle attache

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	109.80
Pt (PP) max	126.30
Pt (PP) min	93.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Mesures supplémentaires visant à réaliser une nouvelle attache

- Matériel facturer à part, avec position cluster (voir chapitre **20**)
- Ne peut être facturée qu'après concertation avec l'assureur

4.1460 Abscès parodontal

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	122.00
Pt (PP) max	140.30
Pt (PP) min	103.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Traitement d'un abcès parodontal par curetage

- Médicament, rinçage de la plaie et drain inclus
- Simple incision d'un abcès: voir position **4.2270**

4.1470 Soins postopératoires à la suite d'une intervention parodontale

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	111.60
Pt (PP) max	128.30
Pt (PP) min	94.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Ablation des sutures, traitement de la plaie, nettoyage des dents touchées et pose d'un pansement inclus
- Ablation des sutures et/ou traitement de la plaie en tant qu'interventions distinctes: voir positions **4.2900** et **4.2910**

Chapitre 03.04: Attelles parodontales

Attelles d'accident: voir chapitre **05.07**

4.1500 Attelle parodontale, premier espace interdentaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	139.50
Pt (PP) max	160.40
Pt (PP) min	118.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Fixation par technique de mordançage, premier espace interdentaire.
Mordançage inclus

4.1510 + chaque espace interdentaire supplémentaire dans la même attelle

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	87.20
Pt (PP) max	100.30
Pt (PP) min	74.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

+ fixation par technique de mordançage pour chaque espace interdentaire supplémentaire
Mordançage inclus

4.1520 Insertion d'éléments auxiliaires dans une attelle en résine acrylique, premier espace interdentaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	55.80
Pt (PP) max	64.20
Pt (PP) min	47.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Matériel facturer à part, avec position cluster (voir chapitre 20)

4.1530 + chaque espace interdentaire supplémentaire dans la même attelle

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	34.90
Pt (PP) max	40.10
Pt (PP) min	29.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Matériel facturer à part, avec position cluster (voir chapitre 20)

4.1540 Ablation d'une attelle interdentaire collée, par espace interdentaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	52.30
Pt (PP) max	60.10
Pt (PP) min	44.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Chapitre 03.05: Épithèse gingivale**4.1550 Épithèse gingivale**

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	366.10
Pt (PP) max	421.00
Pt (PP) min	311.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Prise d'empreintes, mise en bouche et instruction incluses
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

Chapitre 04: Dysfonctions et myoarthropathies (MAP)

Chapitre 04.01: Examen

4.1600 Anamnèse des MAP, par tranche de 5 min..

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	36.60
Pt (PP) max	42.10
Pt (PP) min	31.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Anamnèse et information du patient souffrant de MAP, évaluation de questionnaires psychosociaux, par tranche de 5 minutes.

Lorsque d'autres examens sont effectués, ils sont facturés conformément aux positions correspondantes.

4.1610 Examen périodique du patient souffrant de MAP (recall), par tranche de 5 min.

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	36.60
Pt (PP) max	42.10
Pt (PP) min	31.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Examen du patient souffrant de MAP dans les douze mois qui suivent la dernière consultation dans le même cabinet, par tranche de 5 minutes

4.1620 Examen fonctionnel

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	45.30
Pt (PP) max	52.10
Pt (PP) min	38.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Évaluation clinique du status fonctionnel, sans marquage par coloration

Comprend:

- Mesure de la liberté de mouvement (latérale, protrusion et rétrusion)
- Mesure du mouvement d'ouverture et de fermeture avec déviation dans le plan frontal
- Mesure de la distance interincisive lors de l'ouverture maximale

4.1630 Test de provocation

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	55.80
Pt (PP) max	64.20
Pt (PP) min	47.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.1640 Test de résilience

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	48.80
Pt (PP) max	56.10
Pt (PP) min	41.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.1650 Examen musculaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	55.80
Pt (PP) max	64.20
Pt (PP) min	47.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Comprend la palpation de l'ensemble de la musculature de l'appareil de la mastication

4.1660 Détermination de la relation intermaxillaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	115.10
Pt (PP) max	132.40
Pt (PP) min	97.80
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Détermination de la relation intermaxillaire (sagittale, transversale, verticale) et du schéma occlusal, avec maquage par coloration

4.1670 Marquage par coloration des points de contact prématurés

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	45.30
Pt (PP) max	52.10
Pt (PP) min	38.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Détermination et marquage par coloration des points de contact prématurés en RC/IM et des obstacles au glissement

4.1680 Diagnostic des parafunctions oro-faciales

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	33.10
Pt (PP) max	38.10
Pt (PP) min	28.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Localisation des facettes d'usure et des facettes de bruxomanie ou diagnostic des parafunctions oro-faciales, avec marquage par coloration

4.1690 Palpation des articulations temporo-mandibulaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	17.40
Pt (PP) max	20.00
Pt (PP) min	14.80
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Comprend:

- la palpation sur l'articulation et dans le conduit auditif externe
- l'auscultation des bruits articulaires
- la détermination de la position des condyles

Chapitre 04.02: Traitement par meulage sélectif**4.1700 Analyse de l'occlusion**

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	80.20
Pt (PP) max	92.20
Pt (PP) min	68.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Analyse de l'occlusion en articulateur, par le médecin-dentiste

- Enregistrement: voir positions **4.0750**, **4.0760**, **4.0770** et **4.0780**
- Modèles: voir position **4.0900**

4.1710 Plan de meulage

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	139.50
Pt (PP) max	160.40
Pt (PP) min	118.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Établissement, par le médecin-dentiste, d'un plan de meulage à partir de modèles en articulateur

4.1720 Meulage, par tranche de 5 min.

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	36.60
Pt (PP) max	42.10
Pt (PP) min	31.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Polissage et fluoration des dents polies inclus
- Peut être facturée au maximum trois fois par séance.

Chapitre 04.03: Traitement par gouttières occlusales

Sans enregistrement de l'occlusion, mais prise d'empreintes, mise en bouche et instructions incluses

4.1750 Gouttière thermoformée, par arcade

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	104.60
Pt (PP) max	120.30
Pt (PP) min	88.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.1760 Gouttière en résine

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	275.40
Pt (PP) max	316.70
Pt (PP) min	234.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Gouttières en résine telles que gouttières de fixation, gouttière de repositionnement et autres gouttières assimilables (confectionnées en articulateur) et adaptation par meulage en bouche

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.1770 Gouttière Michigan

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	303.30
Pt (PP) max	348.80
Pt (PP) min	257.80
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.1780 Gouttière semi-permanente en métal

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	477.70
Pt (PP) max	549.40
Pt (PP) min	406.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Porte-empreinte individuel inclus
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.1790 Gouttière de décompression avec butée postérieure

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	122.00
Pt (PP) max	140.30
Pt (PP) min	103.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Confection en articulateur
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.1800 Confection d'un jig incisif, direct

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	125.50
Pt (PP) max	144.30
Pt (PP) min	106.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.1810 Petite modification/réparation en bouche d'une gouttière existante

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	118.50
Pt (PP) max	136.30
Pt (PP) min	100.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.1820 Importante modification/réparation d'une gouttière existante, avec prise d'empreintes

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	195.20
Pt (PP) max	224.50
Pt (PP) min	165.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.1830 NTI-tss (Nociceptive Trigeminal Inhibition-Tension Suppression System)

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	345.20
Pt (PP) max	397.00
Pt (PP) min	293.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Matériel inclus

Chapitre 04.04: Physiothérapie et thérapie fonctionnelle**4.1850 Instructions de thérapie physique**

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	48.80
Pt (PP) max	56.10
Pt (PP) min	41.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Instructions relatives au traitement par la chaleur et par le froid, massage

4.1860 Instructions de physiothérapie

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	94.10
Pt (PP) max	108.20
Pt (PP) min	80.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

À titre exceptionnel, peut être facturée plus d'une fois pour les patients maladroits.

4.1870 Traitement par ultrasons/Sollux/micro-ondes ou ondes courtes/UV

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	41.80
Pt (PP) max	48.10
Pt (PP) min	35.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.1880 Traitement myofonctionnel, par tranche de 5 min.

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	36.60
Pt (PP) max	42.10
Pt (PP) min	31.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Ne peut être facturée qu'après concertation avec l'assureur

Chapitre 04.05: Suivi**4.1900 Contrôle de suivi des MAP**

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	55.80
Pt (PP) max	64.20
Pt (PP) min	47.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.1910 Meulage correctif d'une gouttière, par tranche de 5 min.

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	36.60
Pt (PP) max	42.10
Pt (PP) min	31.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Peut être facturée au maximum trois fois par séance.

Chapitre 05: Chirurgie dentaire, chirurgie orale

Chapitre 05.01: Extractions

Sont facturables en supplément: 4 sutures au maximum (matériel de suture inclus)

4.2000 Extraction simple	
Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	52.30
Pt (PP) max	60.10
Pt (PP) min	44.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Position également applicable aux dents de lait

4.2010 Extraction complexe	
Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	104.60
Pt (PP) max	120.30
Pt (PP) min	88.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Position également applicable aux dents de lait

4.2020 Extraction avec séparation radiculaire	
Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	136.00
Pt (PP) max	156.40
Pt (PP) min	115.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Position également applicable aux dents de lait

4.2030 Extraction avec volet	
Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	226.60
Pt (PP) max	260.60
Pt (PP) min	192.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Position également applicable aux dents de lait
- Chaque extraction supplémentaire dans une même ouverture est facturée au moyen de la position **4.2000**, **4.2010** ou **4.2020**

4.2040 Extraction avec volet et séparation radiculaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	313.80
Pt (PP) max	360.90
Pt (PP) min	266.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Position également applicable aux dents de lait
- Chaque extraction supplémentaire dans une même ouverture est facturée au moyen de la position **4.2000**, **4.2010** ou **4.2020**

4.2050 Hémisection ou amputation radiculaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	83.70
Pt (PP) max	96.30
Pt (PP) min	71.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Ouverture du volet facturée au moyen de la position **4.1370**, **4.1400**, **4.1410** ou **4.2030**

4.2060 Extraction chirurgicale d'une dent incluse, cas simple

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	289.40
Pt (PP) max	332.80
Pt (PP) min	246.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Extraction chirurgicale d'une dent incluse/enclavée sans fractionnement

4.2070 Extraction chirurgicale d'une dent incluse, cas complexe

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	404.40
Pt (PP) max	465.10
Pt (PP) min	343.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Extraction chirurgicale d'une dent incluse/enclavée avec fractionnement

4.2080 Prélèvement d'un germe dentaire pour transplantation

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	404.40
Pt (PP) max	465.10
Pt (PP) min	343.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.2090 Mesures spécifiques pour la préservation de l'os alvéolaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	109.80
Pt (PP) max	126.30
Pt (PP) min	93.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Comblement inclus, ne s'applique pas aux éponges de mousse de gélatine
- Matériel facturer à part, avec position cluster (voir chapitre **20**)

Chapitre 05.02: Interventions chirurgicales sur les tissus mous

Sont facturables en supplément: 4 sutures au maximum (matériel de suture inclus)

4.2100 Petite excision

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	48.80
Pt (PP) max	56.10
Pt (PP) min	41.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Excision d'un capuchon muqueux, de papilles ou autres petites excisions.
Position à appliquer également au curetage du tissu de granulation lors de l'extraction.

4.2120 Traitement de la muqueuse

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	38.40
Pt (PP) max	44.20
Pt (PP) min	32.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.2130 Excision d'échantillonnage

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	146.40
Pt (PP) max	168.40
Pt (PP) min	124.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prélèvement d'échantillons; Excision d'un fibrome, d'un papillome ou d'un mucocèle

4.2140 Excision

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	212.70
Pt (PP) max	244.60
Pt (PP) min	180.80
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Excision d'un épulis, d'un granulome périphérique à cellules géantes ou d'une hyperplasie papillaire

4.2150 Opération d'une grenouillette

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	320.80
Pt (PP) max	368.90
Pt (PP) min	272.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.2160 Ablation d'un calcul salivaire à l'orifice du canal salivaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	174.30
Pt (PP) max	200.40
Pt (PP) min	148.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.2170 Ablation d'un corps étranger dans les tissus mous

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	258.00
Pt (PP) max	296.70
Pt (PP) min	219.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.2180 Excision/correction de freins labiaux, linguaux ou jugaux

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	122.00
Pt (PP) max	140.30
Pt (PP) min	103.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.2190 Excision de la crête flottante, par quadrant

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	251.00
Pt (PP) max	288.70
Pt (PP) min	213.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Excision cunéiforme de la crête flottante, par quadrant

4.2200 Vestibuloplastie, par arcade

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	435.80
Pt (PP) max	501.20
Pt (PP) min	370.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Greffon non inclus

4.2210 Plastie du plancher buccal

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	505.50
Pt (PP) max	581.30
Pt (PP) min	429.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Plastie du plancher buccal sans séparation du muscle mylo-hyoïdien.

Greffon non inclus

4.2220 Ouverture d'un volet d'exploration

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	177.80
Pt (PP) max	204.50
Pt (PP) min	151.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Le diagnostic périopératoire peut nécessiter une adaptation du plan de traitement.

4.2230 Prélèvement d'un greffon de muqueuse palatine

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	383.50
Pt (PP) max	441.00
Pt (PP) min	326.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prélèvement d'un greffon de muqueuse palatine important.

Sont inclus: pansement, greffe, fixation de la plaque par trois points.

Sont facturables en supplément: 4 sutures au maximum (matériel de suture inclus).

4.2240 Prélèvement d'un greffon de muqueuse jugale

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	313.80
Pt (PP) max	360.90
Pt (PP) min	266.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Sont inclus: greffe, fixation de la plaque avec trois suspensions.

Sont facturables en supplément: 4 sutures au maximum (matériel de suture inclus).

4.2250 Rebasage d'une plaque

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	38.40
Pt (PP) max	44.20
Pt (PP) min	32.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Rebasage d'une plaque avec un matériau thermoplastique

4.2260 Prélèvement simple de tissu conjonctif

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	146.40
Pt (PP) max	168.40
Pt (PP) min	124.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prélèvement simple de tissu conjonctif, associé à d'autres interventions chirurgicales

4.2270 Incision d'un abcès

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	73.20
Pt (PP) max	84.20
Pt (PP) min	62.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Drainage inclus

4.2280 Incision d'un abcès en loge

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	156.90
Pt (PP) max	180.40
Pt (PP) min	133.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Incision intraorale d'un abcès de loge

Drainage inclus

Chapitre 05.03: Interventions chirurgicales sur l'os

Sont facturables en supplément: 4 sutures au maximum (matériel de suture inclus).

4.2310 Résection apicale, par racine

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	296.40
Pt (PP) max	340.90
Pt (PP) min	251.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Curetage périapical inclus

4.2320 + chaque résection apicale supplémentaire dans la même ouverture, par racine

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	216.20
Pt (PP) max	248.60
Pt (PP) min	183.80
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Curetage périapical inclus

4.2330 Résection apicale avec obturation rétrograde, par racine

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	505.50
Pt (PP) max	581.30
Pt (PP) min	429.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Curetage périapical inclus
- Matériel facturer à part, avec position cluster (voir chapitre **20**)

4.2340 + chaque résection apicale avec obturation rétrograde supplémentaire dans la même ouverture, par racine

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	369.60
Pt (PP) max	425.00
Pt (PP) min	314.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Curetage périapical inclus
- Matériel facturer à part, avec position cluster (voir chapitre **20**)

4.2350 Opération d'un kyste sans remplissage de la cavité osseuse

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	345.20
Pt (PP) max	397.00
Pt (PP) min	293.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Extraction simultanée de la dent impliquée facturée au moyen de la position **4.2000**, **4.2010** ou **4.2020**

4.2360 Opération d'un kyste avec remplissage de la cavité osseuse

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	401.00
Pt (PP) max	461.20
Pt (PP) min	340.80
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Diamètre supérieur à 1 cm
- Extraction simultanée de la dent impliquée facturée au moyen de la position **4.2000**, **4.2010** ou **4.2020**
- Extraction simultanée de la dent malpositionnée au moyen de la position **4.2060** ou **4.2070**

Décompte séparé des frais de matériel possible au moyen de plusieurs positions standardisées (chapitre **19**).

4.2370 Opération d'un kyste en direction de la cavité buccale

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	383.50
Pt (PP) max	441.00
Pt (PP) min	326.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Extraction simultanée de la dent impliquée facturée au moyen de la position **4.2000**, **4.2010** ou **4.2020**

4.2380 Opération d'un kyste en direction de la cavité nasale ou du sinus maxillaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	505.50
Pt (PP) max	581.30
Pt (PP) min	429.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Opération d'un kyste en direction de la cavité nasale ou du sinus maxillaire ou d'un kyste étendu de la mandibule empiétant sur le ramus ascendens ou le corpus mandibulae.

Extraction simultanée de la dent impliquée facturée au moyen de la position **4.2000**, **4.2010** ou **4.2020**

4.2390 Insertion d'un obturateur

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	118.50
Pt (PP) max	136.30
Pt (PP) min	100.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Prise d'empreinte incluse
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.2400 Ajustage de l'obtuteur

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	80.20
Pt (PP) max	92.20
Pt (PP) min	68.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.2410 Révision du procès alvéolaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	191.80
Pt (PP) max	220.60
Pt (PP) min	163.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Révision du procès alvéolaire; ablation de foyers d'ostéite ou ablation d'esquilles osseuses, en tant qu'intervention distincte par sextant

4.2420 Ablation d'un corps étranger

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	275.40
Pt (PP) max	316.70
Pt (PP) min	234.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Ablation d'un corps étranger dans l'os ou séquestrotomie en tant qu'intervention distincte

4.2430 Correction de l'épine nasale

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	320.80
Pt (PP) max	368.90
Pt (PP) min	272.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Correction de l'épine nasale, de la ligne mylo-hyoïdienne ou du cintre malaire

4.2440 Ostéotomie du procès alvéolaire, par sextant

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	352.10
Pt (PP) max	404.90
Pt (PP) min	299.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

N'est pas cumulable avec une extraction dentaire

4.2450 Ablation d'une tumeur bénigne

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	373.10
Pt (PP) max	429.10
Pt (PP) min	317.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Ablation d'une tumeur bénigne, d'un diamètre jusqu'à 1 cm, dans la région du procès alvéolaire

4.2460 Greffe d'un germe dentaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	331.20
Pt (PP) max	380.90
Pt (PP) min	281.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prélèvement du germe dentaire facturé au moyen de la position **4.2080**

4.2470 Obturation rétrograde d'une racine lors de l'opération d'un kyste

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	108.10
Pt (PP) max	124.30
Pt (PP) min	91.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Matériel facturer à part, avec position cluster (voir chapitre **20**)

4.2480 Résection apicale lors de l'opération d'un kyste

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	73.20
Pt (PP) max	84.20
Pt (PP) min	62.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Chapitre 05.04: Implantologie

Implants pour ancrages orthodontiques voir chapitre **11** Orthopédie dento-faciale, positions **4.8950**, **4.8960** et **4.8970**

Ces prestations ne peuvent être facturées qu'après concertation avec l'assureur.

Matériel :

Les instruments pour la chirurgie de base et la pose d'implants (clés à cliquet, contre-angles spéciaux, etc.) font partie de l'inventaire du cabinet et ne peuvent être facturés à part.

Les implants, les éléments auxiliaires conjoints, le matériel à usage unique (instruments et éléments auxiliaires) sont facturés au prix indiqué par le fabricant avec une majoration de **20** % afin de tenir compte de leur stockage et de l'usure des instruments spéciaux.

4.2500 Première évaluation et information du patient, par cas

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	237.10
Pt (PP) max	272.70
Pt (PP) min	201.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Ne peut être facturée qu'après concertation avec l'assureur

4.2510 Élévation du plancher sinusien avec pose d'implant (accès latéral)

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	324.20
Pt (PP) max	372.80
Pt (PP) min	275.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Ne peut être facturée qu'après concertation avec l'assureur
- Pose et fixation d'une membrane incluses
- Prélèvement osseux éventuel facturé au moyen de la position **4.3600**
- Sutures incluses

Décompte séparé des frais de matériel possible au moyen de plusieurs positions standardisées (chapitre **19**).

4.2520 Élévation du plancher sinusien en tant qu'intervention distincte (accès latéral)

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	659.00
Pt (PP) max	757.80
Pt (PP) min	560.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Ne peut être facturée qu'après concertation avec l'assureur
- Pose et fixation d'une membrane incluses
- Prélèvement osseux éventuel facturé au moyen de la position **4.3600**
- Jusqu'à quatre sutures peuvent être facturées à part

Décompte séparé des frais de matériel possible au moyen de plusieurs positions standardisées (chapitre **19**).

4.2530 Pose du premier implant

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	669.40
Pt (PP) max	769.80
Pt (PP) min	569.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Ne peut être facturée qu'après concertation avec l'assureur
- Soulèvement d'un lambeau, préparation du lit de l'implant, pose d'une vis de fermeture ou d'une coiffe de cicatrisation et fermeture de la plaie inclus
- Jusqu'à quatre sutures peuvent être facturées à part

Décompte séparé des frais de matériel possible au moyen de plusieurs positions standardisées (chapitre **19**).

4.2540 + chaque implant supplémentaire dans la même ouverture

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	401.00
Pt (PP) max	461.20
Pt (PP) min	340.80
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Ne peut être facturée qu'après concertation avec l'assureur
- Soulèvement d'un lambeau, préparation du lit de l'implant et pose d'une vis de fermeture ou d'une coiffe de cicatrisation inclus
- Sutures incluses dans la pose du premier implant

Décompte séparé des frais de matériel possible au moyen de plusieurs positions standardisées (chapitre 19).

4.2545 Pose du premier mini-implant

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	334.70
Pt (PP) max	384.90
Pt (PP) min	284.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Ne peut être facturée qu'après concertation avec l'assureur

Décompte séparé des frais de matériel possible au moyen de plusieurs positions standardisées (chapitre 19).

4.2550 + chaque mini-implant supplémentaire dans la même ouverture

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	209.20
Pt (PP) max	240.60
Pt (PP) min	177.80
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Ne peut être facturée qu'après concertation avec l'assureur

Décompte séparé des frais de matériel possible au moyen de plusieurs positions standardisées (chapitre 19).

4.2555 Premiers soins postopératoires après pose d'implants

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	87.20
Pt (PP) max	100.30
Pt (PP) min	74.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Soins postopératoires ultérieurs facturés au moyen de la position 4.2900

4.2570 Réouverture

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	118.50
Pt (PP) max	136.30
Pt (PP) min	100.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Réouverture lors de la pose d'implants en deux temps

4.2575 + chaque réouverture supplémentaire durant la même séance

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	69.70
Pt (PP) max	80.20
Pt (PP) min	59.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

+ chaque réouverture supplémentaire effectuée durant la même séance lors de la pose d'implants en deux temps

4.2580 Montage et démontage d'éléments auxiliaires

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	80.20
Pt (PP) max	92.20
Pt (PP) min	68.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Vis de fermeture, coiffes de cicatrisation, piliers préfabriqués.
- Peut être facturée une fois par implant
- Décompte séparé des frais de matériel possible au moyen de la position standard **4.2580.C.n** (chapitre **19**).

4.2590 Ablation d'un implant ostéointégré

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	289.40
Pt (PP) max	332.80
Pt (PP) min	246.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Facturation de quatre sutures au maximum

4.2600 Ablation d'un implant non ostéointégré, instable

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	52.30
Pt (PP) max	60.10
Pt (PP) min	44.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.2610 Augmentation osseuse simultanée à la pose d'un implant

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	289.40
Pt (PP) max	332.80
Pt (PP) min	246.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Pose de l'implant: positions **4.2530** et **4.2540**
- Pose et fixation d'une membrane incluses
- Prélèvement osseux éventuel facturé au moyen de la position **4.3600**

Décompte séparé des frais de matériel possible au moyen de plusieurs positions standardisées (chapitre **19**).

4.2615 + chaque augmentation osseuse supplémentaire simultanée à la pose d'un implant, dans une même ouverture, par implant

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	109.80
Pt (PP) max	126.30
Pt (PP) min	93.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Décompte séparé des frais de matériel possible au moyen de plusieurs positions standardisées (chapitre **19**).

4.2620 Augmentation osseuse en tant qu'intervention distincte

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	578.80
Pt (PP) max	665.60
Pt (PP) min	492.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Pose et fixation d'une membrane incluses
- Prélèvement osseux éventuel facturé au moyen de la position **4.3600**
- Jusqu'à quatre sutures peuvent être facturées à part

Décompte séparé des frais de matériel possible au moyen de plusieurs positions standardisées (chapitre **19**).

4.2630 Ablation d'une membrane

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	87.20
Pt (PP) max	100.30
Pt (PP) min	74.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Jusqu'à quatre sutures peuvent être facturées à part

4.2640 Élévation indirecte du plancher sinusien

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	94.10
Pt (PP) max	108.20
Pt (PP) min	80.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- P. ex. technique de Summers

Décompte séparé des frais de matériel possible au moyen de plusieurs positions standardisées (chapitre 19).

Chapitre 05.05: Traitement du sinus maxillaire

Voir également les positions 4.2510, 4.2520 et 4.2640

4.2650 Rinçage du sinus maxillaire par l'alvéole

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	80.20
Pt (PP) max	92.20
Pt (PP) min	68.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.2660 Rinçage du sinus maxillaire par la fosse canine

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	101.10
Pt (PP) max	116.30
Pt (PP) min	85.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.2670 Fermeture d'une communication buccosinusienne

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	470.70
Pt (PP) max	541.30
Pt (PP) min	400.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Fermeture d'une communication buccosinusienne par plastie au moyen d'un lambeau vestibulaire ou palatin, en tant qu'intervention distincte

4.2680 Fermeture d'une communication buccosinusienne, après ouverture accidentelle

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	209.20
Pt (PP) max	240.60
Pt (PP) min	177.80
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.2690 Ablation d'un corps étranger du sinus maxillaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	195.20
Pt (PP) max	224.50
Pt (PP) min	165.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Sans fermeture

Chapitre 05.06: Traumatologie

Traitement de la muqueuse lésée par accident par analogie avec la position **4.2170**

4.2700 Réimplantation ou repositionnement d'une dent

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	38.40
Pt (PP) max	44.20
Pt (PP) min	32.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Traitement radiculaire non inclus
- Pose d'attelle non incluse

4.2710 Réduction d'une fracture fermée du procès alvéolaire avec déplacement en escalier, facile à réduire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	80.20
Pt (PP) max	92.20
Pt (PP) min	68.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Pose d'attelle non incluse

4.2720 Réduction d'une fracture fermée du procès alvéolaire avec déplacement en escalier et fragments emboîtés

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	156.90
Pt (PP) max	180.40
Pt (PP) min	133.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Pose d'attelle non incluse

Chapitre 05.07: Attelles

Attelles parodontales: voir chapitre **03.04**

4.2750 Ligatures métalliques par fil continu, par quadrant

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	118.50
Pt (PP) max	136.30
Pt (PP) min	100.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Ligatures supplémentaires par quadrant commencé facturées au moyen de la position **4.2790**

4.2760 Attelle métallique, directe, fixée par ligatures métalliques, par quadrant

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	156.90
Pt (PP) max	180.40
Pt (PP) min	133.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Trois ligatures incluses
- Ligatures supplémentaires facturées au moyen de la position **4.2790**

4.2770 Attelle métallique, indirecte, fixée par ligatures métalliques, par quadrant

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	139.50
Pt (PP) max	160.40
Pt (PP) min	118.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Trois ligatures incluses
- Ligatures supplémentaires facturées au moyen de la position **4.2790**
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.2780 Attelle en métal et résine, indirecte, fixée par ligatures métalliques, par quadrant

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	139.50
Pt (PP) max	160.40
Pt (PP) min	118.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Trois ligatures incluses
- Ligatures supplémentaires facturées au moyen de la position **4.2790**
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.2790 + Chaque ligature supplémentaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	19.20
Pt (PP) max	22.10
Pt (PP) min	16.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.2800 Recouvrement d'une attelle métallique avec une résine

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	156.90
Pt (PP) max	180.40
Pt (PP) min	133.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.2810 Attelle en résine, directe, par quadrant

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	149.90
Pt (PP) max	172.40
Pt (PP) min	127.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.2820 Attelle en résine ou attelle coulée, indirecte, scellée

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	352.10
Pt (PP) max	404.90
Pt (PP) min	299.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.2830 Ablation d'une attelle scellée

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	237.10
Pt (PP) max	272.70
Pt (PP) min	201.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.2840 Ablation d'une attelle fixée par ligatures

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	118.50
Pt (PP) max	136.30
Pt (PP) min	100.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.2850 Rescellement d'une attelle

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	195.20
Pt (PP) max	224.50
Pt (PP) min	165.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.2860 Remise en place d'une attelle fixée par ligatures, par ligature

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	19.20
Pt (PP) max	22.10
Pt (PP) min	16.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.2870 Fronde mentonnière

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	156.90
Pt (PP) max	180.40
Pt (PP) min	133.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Prise d'empreinte individuelle incluse
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.2880 Pose de tractions intermaxillaires pour l'immobilisation élastique ou rigide

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	125.50
Pt (PP) max	144.30
Pt (PP) min	106.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.2890 Attelle TTS

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	146.40
Pt (PP) max	168.40
Pt (PP) min	124.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Chaque point de collage facturé au moyen de la position **4.8720**
- Matériel facturer à part, avec position cluster (voir chapitre **20**)

Chapitre 05.08: Prestations diverses**4.2900 Contrôle de la plaie ou contrôle ultérieur de dents accidentées**

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	41.80
Pt (PP) max	48.10
Pt (PP) min	35.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Ablation d'éventuelles sutures incluse

4.2910 Traitement de la plaie

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	62.80
Pt (PP) max	72.20
Pt (PP) min	53.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Ablation d'éventuelles sutures incluse
- Position applicable uniquement au changement de drain et au rinçage d'alvéoles

4.2930 Traitement d'une hémorragie secondaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	97.60
Pt (PP) max	112.20
Pt (PP) min	83.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Peut être facturée au maximum une fois par séance
- Deux sutures et pose d'un drain ou d'un tampon incluses

Patient sous anticoagulants: le cas échéant, appliquer cette position avant de recourir à la position **4.2940**

4.2940 Mesures supplémentaires pour patient sous anticoagulants

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	38.40
Pt (PP) max	44.20
Pt (PP) min	32.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Ne peuvent être facturées qu'en relation avec une intervention chirurgicale

4.2950 Sutures, par suture

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	13.90
Pt (PP) max	16.00
Pt (PP) min	11.80
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Facturation de quatre sutures au maximum par intervention

4.2970 Pansement

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	22.70
Pt (PP) max	26.10
Pt (PP) min	19.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.2980 Plaque de pansement

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	118.50
Pt (PP) max	136.30
Pt (PP) min	100.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.2990 Injection dans l'articulation temporo-mandibulaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	38.40
Pt (PP) max	44.20
Pt (PP) min	32.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Chapitre 06: Chirurgie maxillo-faciale

Chapitre 06.01: Chirurgie secondaire des fentes

Chirurgie primaire des fentes: voir tarif médical.

Lorsque les deux côtés d'une fente bilatérale sont opérés durant la même séance, le nombre de points facturés pour le second côté est réduit de 25 %.

4.3000 Correction secondaire de l'os en cas de fente palatine, avec fente maxillaire uni- ou bilatérale

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	1736.30
Pt (PP) max	1996.70
Pt (PP) min	1475.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.3010 Plastie osseuse

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	1000.60
Pt (PP) max	1150.70
Pt (PP) min	850.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prélèvement osseux facturé au moyen de la position **4.3600**

4.3020 Correction secondaire des tissus mous en cas de fente palatine

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	944.90
Pt (PP) max	1086.60
Pt (PP) min	803.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.3030 Fermeture d'une fente résiduelle ou lambeau de recul

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	550.90
Pt (PP) max	633.50
Pt (PP) min	468.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.3040 Correction secondaire du palais mou

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	1670.10
Pt (PP) max	1920.60
Pt (PP) min	1419.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

P. ex. Widmaier-Perko

4.3050 Pharyngoplastie

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	1391.10
Pt (PP) max	1599.80
Pt (PP) min	1182.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.3060 Implant dans la paroi postérieure du pharynx

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	278.90
Pt (PP) max	320.70
Pt (PP) min	237.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prélèvement osseux ou cartilagineux facturé au moyen de la position **4.3600**

4.3070 Correction secondaire d'une fente labio-maxillaire unilatérale

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	1502.70
Pt (PP) max	1728.10
Pt (PP) min	1277.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.3080 Correction secondaire d'une fente labiale unilatérale

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	1331.90
Pt (PP) max	1531.70
Pt (PP) min	1132.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.3090 Plastie par lambeau pédiculé en deux temps, des lèvres ou du palais, première intervention

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	1157.50
Pt (PP) max	1331.10
Pt (PP) min	983.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.3100 Plastie par lambeau pédiculé en deux temps, des lèvres ou du palais, seconde intervention

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	578.80
Pt (PP) max	665.60
Pt (PP) min	492.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.3110 Petite opération de correction des lèvres

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	202.20
Pt (PP) max	232.50
Pt (PP) min	171.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Petite intervention telle que correction d'un dédoublement de lèvre, amincissement des lèvres ou correction du rouge des lèvres

4.3120 Correction d'une « whistling deformity », épaissement du rouge des lèvres, allongement de la partie blanche des lèvres, formation d'un arc de Cupidon

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	435.80
Pt (PP) max	501.20
Pt (PP) min	370.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.3130 Allongement de la columelle du nez

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	578.80
Pt (PP) max	665.60
Pt (PP) min	492.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.3140 Correction d'un orifice narinaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	289.40
Pt (PP) max	332.80
Pt (PP) min	246.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Chapitre 06.02: Chirurgie orthopédique des maxillaires**4.3200 Ostéotomie horizontale du procès alvéolaire, par segment**

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	1506.20
Pt (PP) max	1732.10
Pt (PP) min	1280.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Région antérieure ou latérale de l'arcade supérieure ou inférieure

4.3210 Ostéotomie verticale du procès alvéolaire, par site d'intervention

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	435.80
Pt (PP) max	501.20
Pt (PP) min	370.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

En cas de cumul avec la position **4.3200**

4.3220 Ostéotomie verticale du procès alvéolaire en tant qu'intervention distincte

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	523.00
Pt (PP) max	601.40
Pt (PP) min	444.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.3230 Ostéotomie sagittale ou autre ostéotomie interruptrice de la mandibule, par interruption

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	1272.60
Pt (PP) max	1463.50
Pt (PP) min	1081.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.3240 Ostéotomie du menton ou du corps de la mandibule, sans interruption de la continuité de l'arcade

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	1101.70
Pt (PP) max	1267.00
Pt (PP) min	936.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.3250 Plastie de réduction de la langue

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	693.80
Pt (PP) max	797.90
Pt (PP) min	589.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.3260 Planification d'une intervention sur modèles

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	278.90
Pt (PP) max	320.70
Pt (PP) min	237.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.3270 Set-up diagnostique

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	435.80
Pt (PP) max	501.20
Pt (PP) min	370.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Set-up des structures osseuses et dentaires à partir de radiographies et de modèles aux dimensions mesurables, en préparation d'ostéotomies segmentaires.
- Position également applicable à la planification d'une chirurgie naviguée et à la simulation en 3D
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.3280 Prediction planning et/ou simulographie

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	240.60
Pt (PP) max	276.70
Pt (PP) min	204.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Peut être facturée au maximum une fois par cas
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

Chapitre 06.03: Traitement des fractures**06.03.01 Chapitre: Traitement des fractures fermées**

Facturation du traitement d'une blessure de la muqueuse par analogie avec la position **4.2170**

06.03.01.01 Chapitre: Os malaire, région latérale de l'étage moyen du visage**4.3300 Réduction de l'os malaire, de l'arcade zygomatique, d'une fracture latérale de l'étage moyen du visage**

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	289.40
Pt (PP) max	332.80
Pt (PP) min	246.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

06.03.01.02 Chapitre: Région centrale ou centrolatérale de l'étage moyen du visage, maxillaire et mandibule**4.3310 Désimpaction de l'étage moyen du visage**

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	578.80
Pt (PP) max	665.60
Pt (PP) min	492.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.3320 Réduction d'un déplacement ou d'un escalier osseux

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	87.20
Pt (PP) max	100.30
Pt (PP) min	74.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.3330 Réduction d'un escalier osseux d'une fracture emboîtée

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	174.30
Pt (PP) max	200.40
Pt (PP) min	148.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.3340 Réduction d'un déplacement important ou d'une fracture comminutive

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	289.40
Pt (PP) max	332.80
Pt (PP) min	246.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

06.03.02 Chapitre: Traitement de fractures ouvertes**06.03.02.01 Chapitre: Étage moyen du visage, os malaire****4.3350 Supplément pour accès, par étage et par côté**

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	278.90
Pt (PP) max	320.70
Pt (PP) min	237.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Supplément pour accès par étage (extra/intraoral) et par côté (bicoronal = des deux côtés).
Peut être facturée au maximum 4 fois par séance

4.3360 Supplément pour accès par voie transconjonctivale

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	41.80
Pt (PP) max	48.10
Pt (PP) min	35.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Peut être facturée au maximum 2 fois par séance

06.03.02.02 Chapitre: Mandibule

4.3370 Supplément pour accès, par côté

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	669.40
Pt (PP) max	769.80
Pt (PP) min	569.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Peut être facturée au maximum 2 fois par séance

Chapitre 06.04: Mesures complémentaires**4.3400 Décomposition de l'orbite**

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	669.40
Pt (PP) max	769.80
Pt (PP) min	569.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.3410 Décompression du nerf optique

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	1670.10
Pt (PP) max	1920.60
Pt (PP) min	1419.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.3420 Amarrage du ligament canthal

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	753.10
Pt (PP) max	866.10
Pt (PP) min	640.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.3430 Drainage du sinus maxillaire par voie transnasale

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	390.50
Pt (PP) max	449.10
Pt (PP) min	331.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.3440 Tamponnement du sinus maxillaire, hémostase transsinusienne de l'artère maxillaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	669.40
Pt (PP) max	769.80
Pt (PP) min	569.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.3450 Révision chirurgicale et hémostase pour hémorragie secondaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	557.80
Pt (PP) max	641.50
Pt (PP) min	474.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Chapitre 06.05: Ostéosynthèse

• Par site d'ostéosynthèse requise pour préserver l'occlusion: pour le repositionnement et l'ostéosynthèse lors du traitement d'une fracture, pour l'ostéotomie lors de l'élargissement de l'accès, pour la mobilisation et les déplacements selon la planification de l'intervention, pour le repositionnement en fonction des mesures, pour les contentions provisoires et l'ostéosynthèse.

• Les prestations du chapitre **06.03** Traitement des fractures et du chapitre **06.05** Ostéosynthèse ne peuvent être combinées pour le traitement d'une même fracture.

4.3500 Cerclage pérимандibulaire ou transmaxillaire, par fracture

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	115.10
Pt (PP) max	132.40
Pt (PP) min	97.80
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.3510 Suspension de la face au crâne par fils d'acier

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	812.40
Pt (PP) max	934.30
Pt (PP) min	690.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.3520 Ostéosynthèse au fil d'acier

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	927.40
Pt (PP) max	1066.50
Pt (PP) min	788.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.3530 Plaques, vis de traction

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	1157.50
Pt (PP) max	1331.10
Pt (PP) min	983.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.3540 Fixateur externe ou crânio-fixateur externe

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	418.40
Pt (PP) max	481.20
Pt (PP) min	355.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.3550 Traitement chirurgical d'une pseudo-arthrose par ostéosynthèse

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	1272.60
Pt (PP) max	1463.50
Pt (PP) min	1081.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.3560 Planification d'une intervention sur modèles pour une ancienne fracture

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	278.90
Pt (PP) max	320.70
Pt (PP) min	237.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Peut être facturée au maximum une fois par séance.

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.3570 Reconstruction de la mandibule pour interruption de continuité

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	2318.50
Pt (PP) max	2666.30
Pt (PP) min	1970.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.3580 Ablation du matériel d'ostéosynthèse, par site d'intervention

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	289.40
Pt (PP) max	332.80
Pt (PP) min	246.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Chapitre 06.06: Transplantation**06.06.01 Chapitre: Os et cartilage****4.3600 Prélèvement d'os ou de cartilage**

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	289.40
Pt (PP) max	332.80
Pt (PP) min	246.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Les assureurs remboursent le greffon allogène, xénogène et le matériel alloplastique à son prix d'achat majoré de **20** % au moyen de la position standard **4.3600.F.n** (chapitre **19**).

4.3610 Reconstruction des contours osseux, préparation du lit osseux et modelage du greffon inclus

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	983.20
Pt (PP) max	1130.70
Pt (PP) min	835.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Chapitre 06.07: Articulation temporo-mandibulaire

4.3630 Réduction d'une luxation

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	41.80
Pt (PP) max	48.10
Pt (PP) min	35.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.3640 Ménisectomie et/ou condylectomie, arthroplastie modelante, par côté

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	983.20
Pt (PP) max	1130.70
Pt (PP) min	835.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.3650 Coronoïdectomie, par côté

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	753.10
Pt (PP) max	866.10
Pt (PP) min	640.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.3660 Opération d'une ankylose, condylectomie, plastie ligamentaire ou butée précondylienne incluses, par côté

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	1446.90
Pt (PP) max	1663.90
Pt (PP) min	1229.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Prélèvement du greffon osseux: voir position **4.3600**
- Modelage du greffon: voir position **4.3610**

4.3670 Arthroscopie diagnostique

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	278.90
Pt (PP) max	320.70
Pt (PP) min	237.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.3680 Arthroscopie thérapeutique

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	446.30
Pt (PP) max	513.20
Pt (PP) min	379.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Chapitre 06.08: Infections, corps étrangers**06.08.01 Chapitre: Os****4.3700 Curetage d'un foyer d'ostéomyélite**

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	348.70
Pt (PP) max	401.00
Pt (PP) min	296.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.3710 Décortication lors d'ostéomyélite ou de radio-ostéomyélite

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	1272.60
Pt (PP) max	1463.50
Pt (PP) min	1081.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

06.08.02 Chapitre: Tissus mous**4.3750 Incision et drainage d'un abcès dentaire en loge, accès extraoral**

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	390.50
Pt (PP) max	449.10
Pt (PP) min	331.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.3760 Révision chirurgicale d'un phlegmon dentogène de la face ou du cou qui dépasse les loges

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	836.80
Pt (PP) max	962.30
Pt (PP) min	711.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Chapitre 06.09: Tumeurs de la cavité buccale et des maxillaires**06.09.01 Chapitre: Tumeurs bénignes**

4.3800 Ablation chirurgicale d'une tumeur buccale ou maxillaire bénigne d'un diamètre supérieur à 1 cm

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	697.30
Pt (PP) max	801.90
Pt (PP) min	592.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

06.09.02 Chapitre: Tumeurs malignes
4.3810 Ablation chirurgicale d'une tumeur buccale ou maxillaire maligne, T1 à T3

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	1391.10
Pt (PP) max	1599.80
Pt (PP) min	1182.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.3820 Ablation chirurgicale d'une tumeur buccale ou maxillaire maligne avec infiltration des tissus avoisinants, T4

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	1670.10
Pt (PP) max	1920.60
Pt (PP) min	1419.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.3830 Ablation chirurgicale d'une tumeur buccale ou maxillaire maligne avec résection maxillaire simultanée

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	2227.90
Pt (PP) max	2562.10
Pt (PP) min	1893.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.3840 Reconstruction de la mandibule après résection complète

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	2318.50
Pt (PP) max	2666.30
Pt (PP) min	1970.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prélèvement et modelage du greffon osseux: voir positions **4.3600** et **4.3610**

4.3850 Remplissage de la cavité de résection, prise d'empreinte et mise en bouche

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	195.20
Pt (PP) max	224.50
Pt (PP) min	165.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

Chapitre 06.10: Chirurgie préprothétique**4.3870 Plastie du plancher buccal avec désinsertion du muscle mylo-hyoïdien**

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	753.10
Pt (PP) max	866.10
Pt (PP) min	640.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Sutures incluses
- Greffes non incluses

Décompte séparé des frais de matériel possible au moyen de la position standard **4.3870**.F.n (chapitre **19**).

4.3880 Plastie de la tubérosité avec résection de l'apophyse ptérygoïde, par côté

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	317.30
Pt (PP) max	364.90
Pt (PP) min	269.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.3890 Plastie d'augmentation du procès alvéolaire par greffe osseuse ou alloplastique

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	578.80
Pt (PP) max	665.60
Pt (PP) min	492.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prélèvement et modelage du greffon osseux: voir positions **4.3600** et **4.3610**

4.3900 Supplément pour greffe cutanée

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	463.70
Pt (PP) max	533.30
Pt (PP) min	394.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prélèvement du greffon et fixation de la plaque avec trois suspensions inclus

Chapitre 06.11: Sinus maxillaires**4.3930 Fermeture plastique d'une fistule buccosinusienne d'origine dentaire**

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	836.80
Pt (PP) max	962.30
Pt (PP) min	711.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Applicable en tant qu'intervention secondaire, différée par rapport à l'extraction chirurgicale de la dent

Chapitre 06.12: Glandes salivaires**4.3940 Ablation d'un calcul salivaire par voie buccale**

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	446.30
Pt (PP) max	513.20
Pt (PP) min	379.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Chapitre 07: Endodontie

Par traitement radiculaire: cinq canaux intégralement obturés au maximum par dent; premier traitement radiculaire toujours avec endométrie, traitements radiculaires suivantes en règle générale à partir des mesures endométriques existantes.

Chapitre 07.01: Coiffage et amputation, obturation dentaire non incluse

4.4000 Coiffage indirect	
Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	26.10
Pt (PP) max	30.00
Pt (PP) min	22.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.4010 Coiffage direct	
Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	34.90
Pt (PP) max	40.10
Pt (PP) min	29.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.4020 Amputation vitale; trépanation en urgence et pansement dans la chambre pulpaire	
Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	73.20
Pt (PP) max	84.20
Pt (PP) min	62.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Position également applicable à l'extirpation pulpaire sans endométrie.

Chapitre 07.02: Traitement radiculaire en plusieurs séances, avec endométrie, obturation dentaire non incluse

Relève de l'endométrie toute méthode permettant l'ajustement exact et reproductible de la longueur des instruments canaux, soit à l'aide d'appareils de mesure électriques, soit à l'aide de moyens auxiliaires métriques.

07.02.01 Chapitre: Extirpation pulpaire et première préparation du canal, avec endométrie, pansement canalaire inclus

4.4400 Extirpation pulpaire, première préparation du canal et pansement, un canal	
Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	181.30
Pt (PP) max	208.50
Pt (PP) min	154.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Obturation dentaire non incluse

4.4410 Extirpation pulpaire, première préparation des canaux et pansements, deux canaux

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	233.60
Pt (PP) max	268.60
Pt (PP) min	198.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Obturation dentaire non incluse

4.4420 Extirpation pulpaire, première préparation des canaux et pansements, trois canaux

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	289.40
Pt (PP) max	332.80
Pt (PP) min	246.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Obturation dentaire non incluse

4.4430 + Extirpation pulpaire, première préparation du canal et pansement, par canal supplémentaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	52.30
Pt (PP) max	60.10
Pt (PP) min	44.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Obturation dentaire non incluse

07.02.02 Chapitre: Préparation du canal radiculaire, pansement canalaire inclus**4.4500 Préparation d'un canal radiculaire avec nouvelle mesure endométrique, pansement inclus, un canal**

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	136.00
Pt (PP) max	156.40
Pt (PP) min	115.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Obturation dentaire non incluse

4.4505 Préparation d'un canal radiculaire avec mesure endométrique existante, pansement inclus, un canal

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	115.10
Pt (PP) max	132.40
Pt (PP) min	97.80
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Obturation dentaire non incluse

4.4510 Préparation des canaux radiculaires avec nouvelles mesures endométriques, pansements inclus, deux canaux

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	167.40
Pt (PP) max	192.50
Pt (PP) min	142.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Obturation dentaire non incluse

4.4515 Préparation des canaux radiculaires avec mesures endométriques existantes, pansements inclus, deux canaux

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	139.50
Pt (PP) max	160.40
Pt (PP) min	118.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Obturation dentaire non incluse

4.4520 Préparation des canaux radiculaires avec nouvelles mesures endométriques, pansements inclus, trois canaux

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	205.70
Pt (PP) max	236.60
Pt (PP) min	174.80
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Obturation dentaire non incluse

4.4525 Préparation des canaux radiculaires avec mesures endométriques existantes, pansements inclus, trois canaux

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	174.30
Pt (PP) max	200.40
Pt (PP) min	148.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Obturation dentaire non incluse

4.4530 + préparation d'un canal radiculaire avec nouvelle mesure endométrique, pansement inclus, par canal supplémentaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	52.30
Pt (PP) max	60.10
Pt (PP) min	44.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Obturation dentaire non incluse

4.4535 + préparation d'un canal radiculaire avec mesure endométrique existante, pansement inclus, par canal supplémentaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	52.30
Pt (PP) max	60.10
Pt (PP) min	44.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Obturation dentaire non incluse

07.02.03 Chapitre: Obturation du canal radiculaire**4.4550 Obturation d'un canal radiculaire avec nouvelle mesure endométrique, un canal**

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	181.30
Pt (PP) max	208.50
Pt (PP) min	154.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Obturation dentaire non incluse

4.4555 Obturation d'un canal radiculaire avec mesure endométrique existante, un canal

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	160.40
Pt (PP) max	184.50
Pt (PP) min	136.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Obturation dentaire non incluse

4.4560 Obturation des canaux radiculaires avec nouvelles mesures endométriques, deux canaux

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	223.10
Pt (PP) max	256.60
Pt (PP) min	189.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Obturation dentaire non incluse

4.4565 Obturation des canaux radiculaires avec mesures endométriques existantes, deux canaux

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	198.70
Pt (PP) max	228.50
Pt (PP) min	168.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Obturation dentaire non incluse

4.4570 Obturation des canaux radiculaires avec nouvelles mesures endométriques, trois canaux

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	278.90
Pt (PP) max	320.70
Pt (PP) min	237.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Obturation dentaire non incluse

4.4575 Obturation des canaux radiculaires avec mesures endométriques existantes, trois canaux

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	247.50
Pt (PP) max	284.60
Pt (PP) min	210.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Obturation dentaire non incluse

4.4580 + obturation d'un canal radiculaire, avec nouvelle mesure endométrique, par canal supplémentaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	52.30
Pt (PP) max	60.10
Pt (PP) min	44.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Obturation dentaire non incluse

4.4585 + obturation d'un canal radulaire avec mesure endométrique existante, par canal supplémentaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	52.30
Pt (PP) max	60.10
Pt (PP) min	44.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Obturation dentaire non incluse

Chapitre 07.03: Traitement radiculaire en une séance, endométrie incluse, obturation dentaire non incluse

4.4600 Traitement radiculaire en une séance, endométrie incluse, un canal

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	265.00
Pt (PP) max	304.80
Pt (PP) min	225.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Obturation dentaire non incluse

4.4610 Traitement radiculaire en une séance, deux canaux

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	352.10
Pt (PP) max	404.90
Pt (PP) min	299.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Obturation dentaire non incluse

4.4620 Traitement radiculaire en une séance, trois canaux

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	481.10
Pt (PP) max	553.30
Pt (PP) min	408.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Obturation dentaire non incluse

4.4630 + traitement radiculaire en une séance, par canal supplémentaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	52.30
Pt (PP) max	60.10
Pt (PP) min	44.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Obturation dentaire non incluse

Chapitre 07.04: Révision

4.4650 Révision complexe et élimination de corps étrangers du canal radiculaire, par tranche de 5 min

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	36.60
Pt (PP) max	42.10
Pt (PP) min	31.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.4660 Apexification ou obturation de perforations

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	73.20
Pt (PP) max	84.20
Pt (PP) min	62.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Matériel facturer à part, avec position cluster (voir chapitre 20)

Chapitre 07.05: Blanchiment des dents

4.4700 Blanchiment de dents dévitalisées

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	111.60
Pt (PP) max	128.30
Pt (PP) min	94.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Obturation provisoire, préparation et pansement inclus
- Pose d'une digue non incluse
- Par dent et par séance
- Facturation d'un maximum de trois séances par dent

4.4710 Blanchiment de dents (à domicile), par arcade

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	104.60
Pt (PP) max	120.30
Pt (PP) min	88.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Gouttière thermoformée et instructions incluses
- Matériel facturer à part, avec position cluster (voir chapitre 20)
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.4720 Blanchiment de dents (au cabinet), par tranche de 5 min d'application/activation effective

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	36.60
Pt (PP) max	42.10
Pt (PP) min	31.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Pose d'une digue non incluse
- Temps d'application/activation effectif, par tranche de 5 min

4.4730 Contrôle après blanchiment

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	41.80
Pt (PP) max	48.10
Pt (PP) min	35.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Chapitre 08: Soins conservateurs

Chapitre 08.01: Obturations provisoires

Position également applicable aux dents de lait

4.5000 Obturation provisoire (obturation rapide)	
Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	38.40
Pt (PP) max	44.20
Pt (PP) min	32.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Position également applicable aux dents de lait

4.5010 Obturation au ciment de verre ionomère, une face	
Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	52.30
Pt (PP) max	60.10
Pt (PP) min	44.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Position également applicable aux dents de lait

4.5020 Obturation au ciment de verre ionomère, deux faces	
Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	87.20
Pt (PP) max	100.30
Pt (PP) min	74.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Position également applicable aux dents de lait

4.5030 Obturation au ciment de verre ionomère, trois faces	
Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	122.00
Pt (PP) max	140.30
Pt (PP) min	103.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Position également applicable aux dents de lait
- Justification indispensable pour les assureurs AA/AM/AI

Chapitre 08.02: Obturations à l'amalgame, fond de cavité et polissage non inclus

Lorsque plusieurs obturations sont réalisées au cours de la même séance, la première obturation est celle qui totalise le plus de points.

4.5050 Obturation à l'amalgame, à une face

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	83.70
Pt (PP) max	96.30
Pt (PP) min	71.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Position également applicable aux dents de lait

Lorsque plusieurs obturations sont réalisées au cours de la même séance, la première obturation est celle qui totalise le plus de points.

4.5060 + chaque obturation à l'amalgame supplémentaire, à une face, dans le même quadrant et durant la même séance

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	38.40
Pt (PP) max	44.20
Pt (PP) min	32.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Position également applicable aux dents de lait

4.5090 Obturation à l'amalgame, à deux faces

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	136.00
Pt (PP) max	156.40
Pt (PP) min	115.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Position également applicable aux dents de lait

Lorsque plusieurs obturations sont réalisées au cours de la même séance, la première obturation est celle qui totalise le plus de points.

4.5100 + chaque obturation à l'amalgame supplémentaire, à deux faces, dans le même quadrant et durant la même séance

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	90.60
Pt (PP) max	104.20
Pt (PP) min	77.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Position également applicable aux dents de lait

4.5130 Obturation à l'amalgame, à trois faces

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	184.80
Pt (PP) max	212.50
Pt (PP) min	157.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Position également applicable aux dents de lait

Lorsque plusieurs obturations sont réalisées au cours de la même séance, la première obturation est celle qui totalise le plus de points.

4.5140 + chaque obturation à l'amalgame supplémentaire, à trois faces, dans le même quadrant et durant la même séance

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	139.50
Pt (PP) max	160.40
Pt (PP) min	118.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Position également applicable aux dents de lait

4.5210 Reconstitution à l'amalgame de cuspides

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	282.40
Pt (PP) max	324.80
Pt (PP) min	240.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Position également applicable aux dents de lait

Lorsque plusieurs obturations sont réalisées au cours de la même séance, la première obturation est celle qui totalise le plus de points.

4.5220 + chaque reconstitution à l'amalgame de cuspides supplémentaire, dans le même quadrant et durant la même séance

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	237.10
Pt (PP) max	272.70
Pt (PP) min	201.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Position également applicable aux dents de lait

Chapitre 08.03: Polissage d'obturations à l'amalgame

4.5300 Polissage d'une obturation à l'amalgame à une ou à deux faces

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	24.40
Pt (PP) max	28.10
Pt (PP) min	20.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.5310 Polissage d'une obturation à l'amalgame à plus de deux faces

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	41.80
Pt (PP) max	48.10
Pt (PP) min	35.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.5320 Polissage et recontourage d'une obturation à l'amalgame existante par obturation

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	13.90
Pt (PP) max	16.00
Pt (PP) min	11.80
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Chapitre 08.04: Obturations en composite, bonding et fond de cavité non inclus, polissage inclus

Lorsque plusieurs obturations sont réalisées au cours de la même séance, la première obturation est celle qui totalise le plus de points.

4.5350 Obturation en composite, à une face

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	122.00
Pt (PP) max	140.30
Pt (PP) min	103.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Position également applicable aux dents de lait

Lorsque plusieurs obturations sont réalisées au cours de la même séance, la première obturation est celle qui totalise le plus de points.

4.5360 + chaque obturation en composite supplémentaire, à une face, dans le même sextant et durant la même séance

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	76.70
Pt (PP) max	88.20
Pt (PP) min	65.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Position également applicable aux dents de lait

4.5370 Obturation interdentaire en composite, dent antérieure

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	142.90
Pt (PP) max	164.30
Pt (PP) min	121.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Position également applicable aux dents de lait

Lorsque plusieurs obturations sont réalisées au cours de la même séance, la première obturation est celle qui totalise le plus de points.

4.5380 + chaque obturation interdentaire en composite d'une dent antérieure supplémentaire, dans le même sextant et durant la même séance

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	97.60
Pt (PP) max	112.20
Pt (PP) min	83.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Position également applicable aux dents de lait

4.5390 Reconstitution en composite d'un angle ou d'un bord incisif

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	170.80
Pt (PP) max	196.40
Pt (PP) min	145.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Position également applicable aux dents de lait

Lorsque plusieurs obturations sont réalisées au cours de la même séance, la première obturation est celle qui totalise le plus de points.

4.5400 + chaque reconstitution en composite d'un angle ou d'un bord incisif supplémentaire, dans le même sextant et durant la même séance

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	125.50
Pt (PP) max	144.30
Pt (PP) min	106.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Reconstruction d'une couronne: facturer deux fois la position tarifaire **4.5390**
- Dans les cas justifiés, la position tarifaire **4.7700** peut être facturée en sus

4.5410 Obturation en composite d'une prémolaire ou d'une molaire de lait, à deux faces

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	142.90
Pt (PP) max	164.30
Pt (PP) min	121.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Lorsque plusieurs obturations sont réalisées au cours de la même séance, la première obturation est celle qui totalise le plus de points.

4.5420 + chaque obturation en composite d'une prémolaire ou d'une molaire de lait supplémentaire, à deux faces, dans le même sextant et durant la même séance

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	97.60
Pt (PP) max	112.20
Pt (PP) min	83.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.5430 Obturation en composite d'une molaire, à deux faces

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	181.30
Pt (PP) max	208.50
Pt (PP) min	154.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Lorsque plusieurs obturations sont réalisées au cours de la même séance, la première obturation est celle qui totalise le plus de points.

4.5440 + chaque obturation en composite d'une molaire supplémentaire, à deux faces et durant la même séance

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	136.00
Pt (PP) max	156.40
Pt (PP) min	115.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.5450 Obturation en composite d'une prémolaire ou d'une molaire de lait, à trois faces

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	216.20
Pt (PP) max	248.60
Pt (PP) min	183.80
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Lorsque plusieurs obturations sont réalisées au cours de la même séance, la première obturation est celle qui totalise le plus de points.

4.5460 + chaque obturation en composite d'une prémolaire ou d'une molaire de lait supplémentaire, à trois faces, dans le même sextant et durant la même séance

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	170.80
Pt (PP) max	196.40
Pt (PP) min	145.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.5470 Obturation en composite d'une molaire, à trois faces

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	233.60
Pt (PP) max	268.60
Pt (PP) min	198.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Lorsque plusieurs obturations sont réalisées au cours de la même séance, la première obturation est celle qui totalise le plus de points.

4.5480 + chaque obturation en composite d'une molaire supplémentaire, à trois faces, dans le même sextant et durant la même séance

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	188.30
Pt (PP) max	216.50
Pt (PP) min	160.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.5510 Reconstitution en composite de cuspides d'une prémolaire ou d'une molaire de lait

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	240.60
Pt (PP) max	276.70
Pt (PP) min	204.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Lorsque plusieurs obturations sont réalisées au cours de la même séance, la première obturation est celle qui totalise le plus de points.

4.5520 + chaque reconstitution en composite de cuspides d'une prémolaire ou d'une molaire de lait supplémentaire, dans le même sextant et durant la même séance

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	195.20
Pt (PP) max	224.50
Pt (PP) min	165.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.5530 Reconstitution en composite d'une molaire, une ou deux cuspides

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	258.00
Pt (PP) max	296.70
Pt (PP) min	219.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Lorsque plusieurs obturations sont réalisées au cours de la même séance, la première obturation est celle qui totalise le plus de points.

4.5540 + chaque reconstitution en composite d'une molaire supplémentaire, une ou deux cuspides, dans le même sextant et durant la même séance

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	212.70
Pt (PP) max	244.60
Pt (PP) min	180.80
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.5550 Reconstitution en composite d'une molaire, trois ou quatre cuspides

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	285.90
Pt (PP) max	328.80
Pt (PP) min	243.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Lorsque plusieurs obturations sont réalisées au cours de la même séance, la première obturation est celle qui totalise le plus de points.

4.5560 + chaque reconstitution en composite d'une molaire supplémentaire, trois ou quatre cuspides, dans le même sextant et durant la même séance

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	240.60
Pt (PP) max	276.70
Pt (PP) min	204.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Chapitre 08.05: Inlay en céramique ou en résine, indirect; bonding non inclus

Les réalisations en céramique ne sont considérées comme économiques et appropriées que si les arcades du patient sont exemptes de caries ou ont été assainies.

4.5650 Inlay en céramique/résine, indirect, à une face

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	526.50
Pt (PP) max	605.50
Pt (PP) min	447.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.5660 Inlay en céramique/résine, indirect, à deux faces

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	610.10
Pt (PP) max	701.60
Pt (PP) min	518.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.5670 Inlay en céramique/résine, indirect, à trois faces face ou avec recouvrement des cuspidés

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	711.30
Pt (PP) max	818.00
Pt (PP) min	604.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

Chapitre 08.06: Inlay en céramique ou en résine, direct; bonding non inclus**4.5700 Inlay CEREC, à une face**

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	526.50
Pt (PP) max	605.50
Pt (PP) min	447.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.5710 Inlay CEREC, à deux faces

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	610.10
Pt (PP) max	701.60
Pt (PP) min	518.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.5720 Inlay CEREC, à trois faces

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	711.30
Pt (PP) max	818.00
Pt (PP) min	604.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.5730 Onlay CEREC

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	767.00
Pt (PP) max	882.10
Pt (PP) min	651.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.5740 Inlay en résine, direct, à une face

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	366.10
Pt (PP) max	421.00
Pt (PP) min	311.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

N'est pas remboursée par les assureurs

4.5742 Inlay en résine, direct, à deux faces

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	505.50
Pt (PP) max	581.30
Pt (PP) min	429.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

N'est pas remboursée par les assureurs

4.5744 Inlay en résine, direct, à trois faces

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	610.10
Pt (PP) max	701.60
Pt (PP) min	518.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

N'est pas remboursée par les assureurs

Chapitre 08.07: Facettes dentaires; bonding non inclus

Ne peuvent être facturées qu'après concertation avec l'assureur.

4.5750 Facette en résine, préfabriquée, par facette

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	373.10
Pt (PP) max	429.10
Pt (PP) min	317.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Ne peut être facturée qu'après concertation avec l'assureur

4.5760 Facette en céramique, préfabriquée, par facette

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	373.10
Pt (PP) max	429.10
Pt (PP) min	317.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Ne peut être facturée qu'après concertation avec l'assureur

4.5770 Facette en résine ou en céramique, indirecte, par facette

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	523.00
Pt (PP) max	601.40
Pt (PP) min	444.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Ne peut être facturée qu'après concertation avec l'assureur
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.5780 Recouvrement en résine, sans facette

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	167.40
Pt (PP) max	192.50
Pt (PP) min	142.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Ne peut être facturée qu'après concertation avec l'assureur

4.5790 Facette CEREC

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	523.00
Pt (PP) max	601.40
Pt (PP) min	444.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Ne peut être facturée qu'après concertation avec l'assureur

Chapitre 08.08: Technique de bonding et scellements**4.5800 Mordançage de l'émail et application de l'adhésif**

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	19.20
Pt (PP) max	22.10
Pt (PP) min	16.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Position également applicable au scellement adhésif

4.5810 Préparation de la dentine et application de l'adhésif dentinaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	15.70
Pt (PP) max	18.10
Pt (PP) min	13.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Position également applicable au scellement adhésif

4.5820 Scellement de sillons, par dent

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	29.60
Pt (PP) max	34.00
Pt (PP) min	25.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.5830 Scellement étendu de fissures, par dent

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	62.80
Pt (PP) max	72.20
Pt (PP) min	53.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Chapitre 08.09: Obturations en or**4.5860 Obturation indirecte en or, à une face**

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	477.70
Pt (PP) max	549.40
Pt (PP) min	406.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.5870 Obturation indirecte en or, à deux faces

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	571.80
Pt (PP) max	657.60
Pt (PP) min	486.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.5880 Obturation indirecte en or, à trois faces ou avec recouvrement des cuspides

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	641.50
Pt (PP) max	737.70
Pt (PP) min	545.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

Chapitre 08.10: Pose de tenons et vis

4.5910 Tenon intracanalair, par tenon

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	76.70
Pt (PP) max	88.20
Pt (PP) min	65.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Matériel facturer à part, avec position cluster (voir chapitre 20)

4.5920 Vis intracanalair, par vis

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	55.80
Pt (PP) max	64.20
Pt (PP) min	47.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Matériel facturer à part, avec position cluster (voir chapitre 20)

Chapitre 08.11: Fond de cavité

4.5940 Fond de cavité en ciment

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	15.70
Pt (PP) max	18.10
Pt (PP) min	13.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.5950 Vernis

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	10.50
Pt (PP) max	12.10
Pt (PP) min	8.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

N'est pas cumulable avec les positions 4.5800 et 4.5810

Chapitre 09: Prothèses

Chapitre 09.01: Prothèses totales

4.6000 Prothèse totale	
Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	927.40
Pt (PP) max	1066.50
Pt (PP) min	788.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)
• Planification, entretien avec le patient, empreinte préliminaire, empreinte arcade antagoniste, détermination de la dimension verticale, choix de la forme et de la teinte, montage individuel, essai du bloc incisif, essai du montage, pose, instructions de manipulation et d'hygiène • Empreinte définitive et enregistrement de l'occlusion non inclus • Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part	

4.6010 Prothèse immédiate	
Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	414.90
Pt (PP) max	477.10
Pt (PP) min	352.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)
• Planification, entretien avec le patient, empreinte préliminaire, empreinte arcade antagoniste, détermination de la dimension verticale, choix de la teinte et de la forme, pose, instructions de manipulation et d'hygiène • Enregistrement de l'occlusion non inclus • Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part	

Chapitre 09.02: Prothèses partielles

4.6100 Prothèse provisoire en résine; prothèse provisoire en nylon; prothèse provisoire en résine avec deux crochets en fil d'acier	
Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	219.70
Pt (PP) max	252.70
Pt (PP) min	186.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)
• Planification, entretien avec le patient, empreinte préliminaire, empreinte arcade antagoniste, détermination de la dimension verticale, choix de la teinte et de la forme, pose, instructions de manipulation et d'hygiène. • Enregistrement de l'occlusion non inclus (l'enregistrement de l'occlusion peut être facturé uniquement si les modèles ne sont pas repositionnables avec précision) • Crochets et dents inclus p.ex. restauration provisoire suite à un accident • Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part	

4.6110 Prothèse en résine avec plus de deux crochets en fil d'acier ou avec crochets coulés

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	530.00
Pt (PP) max	609.50
Pt (PP) min	450.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Planification, entretien avec le patient, empreinte préliminaire, empreinte arcade antagoniste, choix de la teinte et de la forme, détermination de la dimension verticale, crochets fil ou crochets coulés, pose, instructions de manipulation et d'hygiène;
- Enregistrement de l'occlusion non inclus
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.6120 Prothèse à châssis coulé

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	819.30
Pt (PP) max	942.20
Pt (PP) min	696.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Planification, entretien avec le patient, empreinte préliminaire, empreinte arcade antagoniste, choix de la teinte et de la forme, détermination de la dimension verticale, planification du châssis sur le modèle et au parallélomètre, dessin du châssis, meulage, essai du châssis, essai du montage, pose, instructions de manipulation et d'hygiène.
- Empreinte définitive et enregistrement de l'occlusion non inclus
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

Chapitre 09.03: Prothèses hybrides

4.6150 Prothèse hybride

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	1087.80
Pt (PP) max	1251.00
Pt (PP) min	924.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Position applicable uniquement aux prothèses comportant des éléments métalliques modelés et coulés dans le sens de la prothèse parodontale.
- Comprend les prestations telles que la position **4.6000** ainsi que la planification, le dessin et l'essai du châssis;
- Empreinte définitive et enregistrement de l'occlusion non inclus
- Cumulable avec les positions **4.6200**, **4.6210**, **4.6220** et **4.7060**
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

Chapitre 09.04: Dispositifs d'ancrage

4.6200 Fixation directe d'un point d'ancrage, par ancrage

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	156.90
Pt (PP) max	180.40
Pt (PP) min	133.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Matériel facturer à part, avec position cluster (voir chapitre 20)

4.6210 Montage indirect d'un point d'ancrage rigide ou résilient

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	156.90
Pt (PP) max	180.40
Pt (PP) min	133.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Coiffe radiculaire non incluse
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.6220 + chaque montage indirect d'un point d'ancrage supplémentaire, rigide ou résilient

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	80.20
Pt (PP) max	92.20
Pt (PP) min	68.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Chapitre 09.05: Prestations diverses

4.6300 Prise d'empreinte pour prothèse totale avec porte-empreinte individuel

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	142.90
Pt (PP) max	164.30
Pt (PP) min	121.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.6310 Prise d'empreinte pour prothèse partielle avec porte-empreinte individuel

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	97.60
Pt (PP) max	112.20
Pt (PP) min	83.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.6320 Prise d'empreinte par compression

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	209.20
Pt (PP) max	240.60
Pt (PP) min	177.80
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Cette position s'applique également à la technique par modèle fractionné (altered cast)
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.6330 Détermination de la dimension verticale

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	76.70
Pt (PP) max	88.20
Pt (PP) min	65.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Cette position ne peut être facturée que dans le cas où les prestations correspondantes ne sont pas incluses dans une autre position facturée simultanément [chapitres **09.01** Prothèses totales, **09.02** Prothèses partielles et **09.03** Prothèses hybrides (positions **4.6000** à **4.6150**)]

4.6340 Choix de la forme et de la teinte

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	31.40
Pt (PP) max	36.10
Pt (PP) min	26.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Cette position ne peut être facturée que dans le cas où les prestations correspondantes ne sont pas incluses dans une autre position facturée simultanément [chapitres **09.01** Prothèses totales, **09.02** Prothèses partielles et **09.03** Prothèses hybrides (positions **4.6000** à **4.6150**)]

4.6350 Montage sur articulateur à des fins de diagnostic

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	320.80
Pt (PP) max	368.90
Pt (PP) min	272.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Cette position ne peut être facturée que dans le cas où les prestations correspondantes ne sont pas incluses dans une autre position facturée simultanément [chapitres **09.01** Prothèses totales, **09.02** Prothèses partielles et **09.03** Prothèses hybrides (positions **4.6000** à **4.6150**)]

4.6360 Montage individualisé au fauteuil

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	122.00
Pt (PP) max	140.30
Pt (PP) min	103.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Cette position ne peut être facturée que dans le cas où les prestations correspondantes ne sont pas incluses dans une autre position facturée simultanément [chapitres **09.01** Prothèses totales, **09.02** Prothèses partielles et **09.03** Prothèses hybrides (positions **4.6000** à **4.6150**)]

4.6370 Essai du bloc incisif (prothèse partielle)

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	90.60
Pt (PP) max	104.20
Pt (PP) min	77.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Cette position ne peut être facturée que dans le cas où les prestations correspondantes ne sont pas incluses dans une autre position facturée simultanément [chapitres **09.01** Prothèses totales, **09.02** Prothèses partielles et **09.03** Prothèses hybrides (positions **4.6000** à **4.6150**)]

4.6380 Instruction de manipulation de prothèse et d'hygiène

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	41.80
Pt (PP) max	48.10
Pt (PP) min	35.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Cette position ne peut être facturée que dans le cas où les prestations correspondantes ne sont pas incluses dans une autre position facturée simultanément [chapitres **09.01** Prothèses totales, **09.02** Prothèses partielles et **09.03** Prothèses hybrides (positions **4.6000** à **4.6150**)]

4.6390 Suivi avec retouche

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	76.70
Pt (PP) max	88.20
Pt (PP) min	65.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Matériel facturer à part, avec position cluster (voir chapitre **20**)

4.6400 Suivi sans retouche

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	48.80
Pt (PP) max	56.10
Pt (PP) min	41.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Chapitre 09.06: Réparations**4.6500 Réparation sans prise d'empreinte ni examen**

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	41.80
Pt (PP) max	48.10
Pt (PP) min	35.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.6510 Réparation sans prise d'empreinte, avec examen

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	69.70
Pt (PP) max	80.20
Pt (PP) min	59.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.6520 Réparation avec prise d'empreinte

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	174.30
Pt (PP) max	200.40
Pt (PP) min	148.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- N'est pas cumulable avec un rebasage durant la même séance
- Supplément par crochet au moyen de la position **4.6540**
- Supplément par dent au moyen de la position **4.6550**
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.6530 Réparation avec prise d'empreinte et prise d'empreinte de l'arcade antagoniste

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	212.70
Pt (PP) max	244.60
Pt (PP) min	180.80
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- N'est pas cumulable avec un rebasage durant la même séance
- Supplément par crochet au moyen de la position **4.6540**
- Supplément par dent au moyen de la position **4.6550**
- Enregistrement de l'occlusion éventuel facturé en sus
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.6540 Réparation, supplément par crochet

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	31.40
Pt (PP) max	36.10
Pt (PP) min	26.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Position applicable uniquement aux réparations/modifications
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.6550 Réparation, supplément par dent

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	24.40
Pt (PP) max	28.10
Pt (PP) min	20.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Position applicable uniquement aux réparations/modifications
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.6560 Ajout provisoire d'une dent, prise d'empreinte incluse

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	132.50
Pt (PP) max	152.40
Pt (PP) min	112.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prise d'empreinte incluse

Chapitre 09.07: Rebasage

4.6700 Rebasage indirect d'une prothèse totale

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	258.00
Pt (PP) max	296.70
Pt (PP) min	219.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.6710 Rebasage indirect d'une prothèse partielle

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	146.40
Pt (PP) max	168.40
Pt (PP) min	124.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.6720 Rebasage direct d'une prothèse totale

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	177.80
Pt (PP) max	204.50
Pt (PP) min	151.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.6730 Rebasage direct d'une prothèse partielle

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	153.40
Pt (PP) max	176.40
Pt (PP) min	130.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Chapitre 09.08: Conditionnement ou rebasage provisoire

4.6900 Rebasage provisoire d'une prothèse

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	160.40
Pt (PP) max	184.50
Pt (PP) min	136.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.6910 Rebasage provisoire d'une prothèse et durcissement dans une marmite à pression

Validité	01.01.18 - 31.12.99
----------	---------------------

Pt (AA/AM/AI)	240.60
---------------	--------

Pt (PP) max	276.70
-------------	--------

Pt (PP) min	204.50
-------------	--------

Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)
-------------	-------------------

Chapitre 10: Couronnes et ponts

Selon les exigences de la méthode utilisée, les positions de ce chapitre incluent les prestations énumérées ci-après:

Planification du travail, taille/préparation, empreinte, empreinte antagoniste, essai en bouche (de l'armature, du biscuit, après glaçage), scellement définitif (scellement adhésif inclus), scellement de provisoires.

Les positions du présent chapitre incluent toutes les empreintes, quels que soient la méthode et le nombre de répétitions, qui ne peuvent être facturées à part. L'empreinte de l'arcade antagoniste, l'empreinte au moyen d'un porte-empreinte individuel ou l'empreinte au moyen d'anneaux de cuivre sont donc également incluses.

Les tenons fournis par le médecin-dentiste doivent également être facturés à part (comme une facture de laboratoire dentaire). Les tenons en oxyde de zirconium et les moignons en céramique ne peuvent être facturés qu'après concertation avec les assureurs.

L'enregistrement de l'occlusion doit être facturé conformément au chapitre **01.14**.

Les réalisations en céramique ne sont considérées comme économiques et appropriées que si les arcades du patient sont exemptes de caries ou ont été assainies.

Chapitre 10.01: Couronnes

4.7060 Coiffe à tenon radiculaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	453.20
Pt (PP) max	521.20
Pt (PP) min	385.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.7065 Élément d'ancrage implanto-porté

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	453.20
Pt (PP) max	521.20
Pt (PP) min	385.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

N'est pas applicable aux éléments d'ancrage préfabriqués (le cas échéant, utiliser la position **4.2580**)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.7070 Couronne de la région antérieure de l'arcade supérieure

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	770.50
Pt (PP) max	886.10
Pt (PP) min	654.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Les assurances sociales ne prennent en charge les couronnes avec épaulement en céramique que pour les dents 15 à 25 (dents 16 à 26 en l'absence de prémolaires et en cas de fermeture des espaces) et les couronnes tout céramique que pour les dents 13 à 23, uniquement sur des dents avec moignon non métallique
- Lorsque l'indication est univoque, les couronnes en oxyde de zirconium peuvent être prises en charge uniquement après concertation avec l'assureur
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.7080 Autres couronnes

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	652.00
Pt (PP) max	749.80
Pt (PP) min	554.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Fourchette PP: le nombre de points dépend du genre de couronne - la fourchette couvre toutes les possibilités de la couronne partielle à la couronne télescopique.
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.7085 Couronne sur implant

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	652.00
Pt (PP) max	749.80
Pt (PP) min	554.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.7090 Couronne CEREC

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	836.80
Pt (PP) max	962.30
Pt (PP) min	711.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Pour les dents 15 à 25, le médecin-dentiste peut facturer la caractérisation et le glaçage des couronnes réalisés au fauteuil au moyen des positions 0185.1 ou 0186.1 du Tarif pour les travaux de technique dentaire.
- Enregistrement de l'occlusion au moyen de la position **4.0750**

Chapitre 10.02: Élément intermédiaire/en extension**4.7100 Élément intermédiaire/en extension, sans recouvrement cosmétique**

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	104.60
Pt (PP) max	120.30
Pt (PP) min	88.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.7110 Élément intermédiaire/en extension, avec recouvrement cosmétique

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	191.80
Pt (PP) max	220.60
Pt (PP) min	163.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.7120 Élément intermédiaire/en extension céramo-métallique ou tout céramique

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	338.20
Pt (PP) max	388.90
Pt (PP) min	287.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Par élément intermédiaire
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

Chapitre 10.03: Ponts collés**4.7140 Pont collé et pont collé en extension, un pilier**

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	732.20
Pt (PP) max	842.00
Pt (PP) min	622.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.7160 + chaque pilier supplémentaire d'un pont collé

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	237.10
Pt (PP) max	272.70
Pt (PP) min	201.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Indépendamment du nombre d'éléments intermédiaires
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.7170 Ancre collé

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	467.20
Pt (PP) max	537.30
Pt (PP) min	397.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Chaque ancre supplémentaire au moyen de la position **4.7160**
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

Chapitre 10.04: Provisoires**10.04.01 Chapitre: Provisoires de courte durée****4.7210 Couronne provisoire en acier, préfabriquée**

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	219.70
Pt (PP) max	252.70
Pt (PP) min	186.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Position également applicable aux molaires de lait

4.7230 Couronne provisoire en résine, préfabriquée

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	83.70
Pt (PP) max	96.30
Pt (PP) min	71.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Position également applicable en médecine dentaire pédiatrique aux couronnes en résine fabriquées par méthode directe

4.7240 Couronne provisoire en résine, direct après prise d'empreinte préliminaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	132.50
Pt (PP) max	152.40
Pt (PP) min	112.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.7250 Couronne provisoire en résine, indirecte

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	69.70
Pt (PP) max	80.20
Pt (PP) min	59.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.7260 Pont provisoire en résine, à trois éléments, indirect

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	153.40
Pt (PP) max	176.40
Pt (PP) min	130.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.7270 + chaque élément supplémentaire d'un pont provisoire en résine, indirect

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	41.80
Pt (PP) max	48.10
Pt (PP) min	35.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.7280 Pont provisoire en résine à trois éléments, direct après prise d'empreinte préliminaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	278.90
Pt (PP) max	320.70
Pt (PP) min	237.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Ne peut être facturée préalablement à la position **4.7260**

4.7290 + chaque élément ou pilier supplémentaire d'un pont provisoire en résine, direct

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	62.80
Pt (PP) max	72.20
Pt (PP) min	53.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.7300 Réparation d'un provisoire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	111.60
Pt (PP) max	128.30
Pt (PP) min	94.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Conditionnement gingival: peut être facturée au maximum deux fois en complément à la position **4.7240**

Matériel facturer à part, avec position cluster (voir chapitre **20**)

10.04.02 Chapitre: Provisoires de longue durée

Sont considérés de longue durée, les provisoires conçus pour être portés durant au moins un an.

Chez les adolescents, ils peuvent aussi être pourvus d'un renfort métallique.

4.7310 Couronne en résine, couronne à tenon radiculaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	460.20
Pt (PP) max	529.20
Pt (PP) min	391.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.7320 Pont en résine, à trois éléments

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	530.00
Pt (PP) max	609.50
Pt (PP) min	450.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.7330 + chaque pilier supplémentaire d'un pont en résine

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	80.20
Pt (PP) max	92.20
Pt (PP) min	68.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.7340 + chaque élément intermédiaire supplémentaire d'un pont en résine

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	41.80
Pt (PP) max	48.10
Pt (PP) min	35.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

Chapitre 10.05: Moignon artificiel**4.7500 Moignon artificiel coulé, direct**

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	463.70
Pt (PP) max	533.30
Pt (PP) min	394.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.7510 Moignon artificiel coulé, indirect

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	383.50
Pt (PP) max	441.00
Pt (PP) min	326.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.7520 Moignon artificiel en matériau plastique

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	251.00
Pt (PP) max	288.70
Pt (PP) min	213.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Liaison dentinaire non incluse
- Tenon et vis: facturation au moyen de la position correspondante (**4.5910** ou **4.5920**)

Chapitre 10.06: Scellements

Les assureurs ne remboursent les scellements provisoires que s'ils sont médicalement indiqués.

4.7550 Scellement provisoire, par pilier

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	52.30
Pt (PP) max	60.10
Pt (PP) min	44.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Les assureurs ne remboursent les scellements provisoires que s'ils sont médicalement indiqués.

4.7560 Rescellement d'une couronne, d'une facette, etc.

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	156.90
Pt (PP) max	180.40
Pt (PP) min	133.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.7590 Ablation d'un pont provisoire à trois éléments scellé provisoirement, par pont

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	55.80
Pt (PP) max	64.20
Pt (PP) min	47.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.7600 + ablation de chaque pilier supplémentaire d'un pont à trois éléments scellé provisoirement

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	19.20
Pt (PP) max	22.10
Pt (PP) min	16.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.7610 Rescellement d'un pont à trois éléments, par pont

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	237.10
Pt (PP) max	272.70
Pt (PP) min	201.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.7620 + rescellement de chaque pilier supplémentaire d'un pont

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	80.20
Pt (PP) max	92.20
Pt (PP) min	68.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Chapitre 10.07: Prestations générales

4.7650 Prise d'empreinte de transfert

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	59.30
Pt (PP) max	68.20
Pt (PP) min	50.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Cet acte est en principe inclus dans les prestations correspondantes. Il ne peut être facturé à part que dans le cadre de modifications apportées à des travaux prothétiques

4.7660 Essai d'une coiffe de transfert

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	48.80
Pt (PP) max	56.10
Pt (PP) min	41.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- N'est pas applicable à l'essai de coiffes primaires
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.7670 Essai supplémentaire d'une coiffe radiculaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	80.20
Pt (PP) max	92.20
Pt (PP) min	68.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Ne peut être facturée que s'il est indispensable d'effectuer plus de deux essais par travail prothétique
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.7680 Traitement d'un moignon de pilier vital

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	17.40
Pt (PP) max	20.00
Pt (PP) min	14.80
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.7690 Comblement de défauts dentinaires

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	41.80
Pt (PP) max	48.10
Pt (PP) min	35.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Le comblement de défauts dentinaires importants est facturé comme une obturation

4.7700 Détermination de la teinte

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	34.90
Pt (PP) max	40.10
Pt (PP) min	29.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Ne peut être facturée qu'une fois par cas, soit par le médecin-dentiste soit par le laboratoire de technique dentaire

4.7720 Fixation par soudage, sans sciage, par point de soudure

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	45.30
Pt (PP) max	52.10
Pt (PP) min	38.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.7730 Fixation par soudage, avec sciage, par point de soudure

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	80.20
Pt (PP) max	92.20
Pt (PP) min	68.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Nombre maximal de points de soudure facturables = nombre de piliers moins un
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.7750 Ajout de glissières, d'ancrages fraisés, d'ancrages vissés ou de barres, par pilier ou par élément

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	237.10
Pt (PP) max	272.70
Pt (PP) min	201.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Une rainure équivaut à un élément. Facturation de deux éléments fraisés au maximum par pilier. Le fraisage pour un ancrage télescopique spécial (« Amsterdam » ou équivalent) ne peut être facturé qu'une fois.
- N'est pas applicable au vissage de couronnes sur implants
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.7760 Supplément pour réalisation d'une couronne sous un crochet existant

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	331.20
Pt (PP) max	380.90
Pt (PP) min	281.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Prise d'empreinte de transfert incluse
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.7770 Suivi après pose de couronnes et de ponts complexes

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	73.20
Pt (PP) max	84.20
Pt (PP) min	62.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Chapitre 10.08: Réparation de couronnes et de ponts**4.7850 Remplacement d'une facette**

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	258.00
Pt (PP) max	296.70
Pt (PP) min	219.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.7880 Rescellement d'un pont collé, par pilier

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	156.90
Pt (PP) max	180.40
Pt (PP) min	133.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Bonding inclus
- Facturation de plusieurs rescèlement uniquement après concertation avec l'assureur
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.7890 Ablation d'une obturation en or ou d'une couronne ou sectionnement de points de soudure ou de liaison

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	62.80
Pt (PP) max	72.20
Pt (PP) min	53.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Position également applicable à l'ablation de couronnes et de ponts scellés définitivement en vue d'une réutilisation (Coronaflex)

4.7900 Ablation d'un tenon ou d'une vis

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	83.70
Pt (PP) max	96.30
Pt (PP) min	71.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Chapitre 11: Orthopédie dento-faciale

Chapitre 11.01: Examen orthodontique et plan de traitement

4.8000 Première appréciation et première consultation

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	104.60
Pt (PP) max	120.30
Pt (PP) min	88.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Se rapporte uniquement à l'examen et à l'appréciation de la situation orthodontique
- La position tarifaire **4.0000** peut être facturée en sus lorsque les prestations correspondantes ont été fournies

4.8010 Anamnèse de la situation orthodontique

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	52.30
Pt (PP) max	60.10
Pt (PP) min	44.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Anamnèse générale et spécifique

4.8020 Bilan de l'état actuel, également sous l'angle de l'hygiène bucco-dentaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	52.30
Pt (PP) max	60.10
Pt (PP) min	44.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- État clinique général
- État clinique spécifique, extra et intraoral

4.8030 Analyse fonctionnelle

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	38.40
Pt (PP) max	44.20
Pt (PP) min	32.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Lèvres, langue, joues, musculature, articulation temporo-mandibulaire

4.8040 Diagnostic de la coopération

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	38.40
Pt (PP) max	44.20
Pt (PP) min	32.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Certificats, rapports, concertations entre confrères, radiographies, empreintes, photographies et enregistrement de l'occlusion: voir chapitre **01** « Prestations générales »

4.8050 Entretien avec le patient/les parents

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	160.40
Pt (PP) max	184.50
Pt (PP) min	136.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.8060 Analyse de place

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	146.40
Pt (PP) max	168.40
Pt (PP) min	124.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.8070 Set-up diagnostique

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	209.20
Pt (PP) max	240.60
Pt (PP) min	177.80
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Prise d'empreinte incluse
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.8080 Relevé de la téléradiographie

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	156.90
Pt (PP) max	180.40
Pt (PP) min	133.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Mesure des angles ou analyse de la téléradiographie assistée par ordinateur incluses
- Position à appliquer pour les demandes AI
- N'est pas cumulable avec la position **4.8090**

4.8090 Set-up céphalométrique, superposition

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	216.20
Pt (PP) max	248.60
Pt (PP) min	183.80
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

N'est pas cumulable avec la position **4.8080**

4.8100 Planification des appareils amovibles et fixes

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	125.50
Pt (PP) max	144.30
Pt (PP) min	106.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Cette position ne peut être facturée qu'une fois par type d'appareil

4.8110 Instruction du patient/des parents

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	59.30
Pt (PP) max	68.20
Pt (PP) min	50.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Cette position ne peut être facturée qu'une fois par appareil
- Exception: les modifications importantes d'un appareil qui rendent une nouvelle instruction indispensable

Chapitre 11.02: Appareils amovibles**4.8150 Plaque munie de vis et d'éléments activables**

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	275.40
Pt (PP) max	316.70
Pt (PP) min	234.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.8160 Plaque de contention

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	261.50
Pt (PP) max	300.70
Pt (PP) min	222.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.8170 Appareil bimaxillaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	460.20
Pt (PP) max	529.20
Pt (PP) min	391.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Activeurs de type Fränkel, Bionator, Herbst amovible et similaires

- Meulage inclus
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.8180 Gouttière de surélévation occlusale

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	275.40
Pt (PP) max	316.70
Pt (PP) min	234.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.8190 Positionneur confectionné sur mesure

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	219.70
Pt (PP) max	252.70
Pt (PP) min	186.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Gouttière de type Osamu ou similaire
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.8200 Traitement d'alignement (aligner), cas simple

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	146.40
Pt (PP) max	168.40
Pt (PP) min	124.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Prise d'empreinte individuelle et remise de la première paire de gouttières incluses
- Suivi au moyen de la position **4.8570**
- Ne peut être facturée qu'après concertation avec l'assureur
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.8210 Plan incliné, direct

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	198.70
Pt (PP) max	228.50
Pt (PP) min	168.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.8230 Fronde occipito-mentonnaire préfabriquée

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	97.60
Pt (PP) max	112.20
Pt (PP) min	83.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Matériel facturé à part: CHF 51.40 (TVA incluse)

4.8230.M Matériel pour 4.8230

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	51.40 CHF
Pt (PP)	51.40 CHF
Taux de TVA	Taux normal (7.7%)

4.8240 Dispositifs de traction extraorale (headgear)

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	142.90
Pt (PP) max	164.30
Pt (PP) min	121.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Bagues facturées au moyen de la position **4.8330**
- Matériel facturé à part: CHF 36.60 (TVA incluse)

4.8240.M Matériel pour 4.8240

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	36.60 CHF
Pt (PP)	36.60 CHF
Taux de TVA	Taux normal (7.7%)

4.8250 Dispositif de guidage de la croissance (growth guide appliance)

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	313.80
Pt (PP) max	360.90
Pt (PP) min	266.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Bagues facturées au moyen de la position **4.8330**
- Matériel facturé à part: CHF 127.00 (TVA incluse)

4.8250.M Matériel pour 4.8250

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	127.00 CHF
Pt (PP)	127.00 CHF
Taux de TVA	Taux normal (7.7%)

4.8260 Dispositif de traction extraorale inversée (reverse headgear, p. ex. Delaire)

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	156.90
Pt (PP) max	180.40
Pt (PP) min	133.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Matériel facturé à part: CHF 233.00 (TVA incluse)

4.8260.M Matériel pour 4.8260

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	233.00 CHF
Pt (PP)	233.00 CHF
Taux de TVA	Taux normal (7.7%)

Chapitre 11.03: Appareils fixes

4.8300 Ligature en laiton ou séparateur de désimpaction de dents enclavées, par espace interdentaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	20.90
Pt (PP) max	24.00
Pt (PP) min	17.80
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Ablation incluse
- Ne peut être facturée préalablement à la position **4.8330**

4.8320 Fixation d'un élément auxiliaire sur bague ou arc

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	29.60
Pt (PP) max	34.00
Pt (PP) min	25.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Matériel inclus

4.8330 Ajustage et scellement d'une bague

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	122.00
Pt (PP) max	140.30
Pt (PP) min	103.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Nettoyage et séparation inclus
- Matériel facturé à part: CHF 20.95 (TVA incluse)

4.8330.M Matériel pour 4.8330

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	20.95 CHF
Pt (PP)	20.95 CHF
Taux de TVA	Taux normal (7.7%)

4.8340 Collage direct ou indirect d'un bracket ou d'un élément auxiliaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	38.40
Pt (PP) max	44.20
Pt (PP) min	32.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Nettoyage et mordançage inclus
- Matériel facturé à part au prix de CHF 12.95 (TVA incluse)
- Brackets en céramique: les assureurs AA/AM/AI ne les prennent en charge que jusqu'à concurrence du coût des brackets métalliques

4.8340.M Matériel pour 4.8340

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	12.95 CHF
Pt (PP)	12.95 CHF
Taux de TVA	Taux normal (7.7%)

4.8350 Arc lingual ou palatin, direct

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	174.30
Pt (PP) max	200.40
Pt (PP) min	148.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Matériel facturé à part: CHF 10.20 (TVA incluse)
- Bagues facturées au moyen de la position **4.8330**

4.8350.M Matériel pour 4.8350

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	10.20 CHF
Pt (PP)	10.20 CHF
Taux de TVA	Taux normal (7.7%)

4.8360 Arc lingual ou palatin, indirect

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	289.40
Pt (PP) max	332.80
Pt (PP) min	246.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Bagues facturées au moyen de la position **4.8330**
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.8370 Lip bumper

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	142.90
Pt (PP) max	164.30
Pt (PP) min	121.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Matériel facturé à part: CHF 14.55 (TVA incluse)
- Bagues facturées au moyen de la position **4.8330**

4.8370.M Matériel pour 4.8370

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	14.55 CHF
Pt (PP)	14.55 CHF
Taux de TVA	Taux normal (7.7%)

4.8390 Arc préfabriqué

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	136.00
Pt (PP) max	156.40
Pt (PP) min	115.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Ligature et déligature incluses; tous matériaux et toutes dimensions

4.8400 Arc individualisé simple

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	156.90
Pt (PP) max	180.40
Pt (PP) min	133.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Ligature et déligature incluses; tous matériaux et toutes dimensions

4.8410 Arc individualisé complexe

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	219.70
Pt (PP) max	252.70
Pt (PP) min	186.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Ligature et déligature incluses; tous matériaux et toutes dimensions

4.8420 Arc méthode Burstone

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	338.20
Pt (PP) max	388.90
Pt (PP) min	287.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Éléments sectionnels ou arc de torsion inclus

4.8430 Segment d'arc actif, avec loop

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	139.50
Pt (PP) max	160.40
Pt (PP) min	118.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Ligature et déligature de l'arc incluses
- Bagues et brackets: facturation au moyen de la position correspondante (**4.8330** et **4.8340**)

4.8440 Segment d'arc sans pliage

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	69.70
Pt (PP) max	80.20
Pt (PP) min	59.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Bagues facturées au moyen de la position **4.8330**
- Segment d'arc passif

4.8450 Arc de fermeture d'espaces avec au moins trois loops

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	324.20
Pt (PP) max	372.80
Pt (PP) min	275.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

En cas d'extraction, cette position en peut être facturée qu'une fois par maxillaire

4.8470 Garde-place

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	111.60
Pt (PP) max	128.30
Pt (PP) min	94.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Bagues facturées au moyen de la position **4.8330**
- Segment d'arc passif
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.8480 Contention en fil métallique, collée, direct

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	146.40
Pt (PP) max	168.40
Pt (PP) min	124.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Points de collage facturés au moyen de la position **4.8720**
- Attelle en cas d'accident voir chapitre **05.07** Attelles

4.8490 Contention en fil métallique, collée, indirect

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	205.70
Pt (PP) max	236.60
Pt (PP) min	174.80
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Points de collage facturés au moyen de la position **4.8720**
- Prise d'empreintes incluse
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.8500 Spring retainer

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	223.10
Pt (PP) max	256.60
Pt (PP) min	189.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.8510 Dispositif d'expansion forcée/de distraction

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	446.30
Pt (PP) max	513.20
Pt (PP) min	379.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Bagues facturées au moyen de la position **4.8330**
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.8520 Dispositif d'expansion forcée, collé

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	285.90
Pt (PP) max	328.80
Pt (PP) min	243.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.8530 Appareil de Herbst, bimaxillaire, scellé

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	606.70
Pt (PP) max	697.70
Pt (PP) min	515.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.8540 Dispositif de correction intermaxillaire fixe, des deux côtés

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	278.90
Pt (PP) max	320.70
Pt (PP) min	237.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

• Matériel facturé à part: CHF 192.60 (TVA incluse) par paire

4.8540.M Matériel pour 4.8540

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	192.60 CHF
Pt (PP)	192.60 CHF
Taux de TVA	Taux normal (7.7%)

4.8550 Traitement d'alignement avec prise d'empreintes de précision et set-up virtuel, par le praticien

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	725.20
Pt (PP) max	834.00
Pt (PP) min	616.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Prise d'empreintes, enregistrement de l'occlusion et vérification clinique (clin check), prise d'empreintes de précision et première mise en bouche
- Ne peut être facturée qu'une fois par cas et uniquement après concertation avec l'assureur.

Décompte séparé des frais de matériel possible au moyen de la position standard **4.8550**.G.n (chapitre **19**).

4.8560 Traitement d'alignement, pose d'attaches

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	38.40
Pt (PP) max	44.20
Pt (PP) min	32.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Ne peut être facturée qu'après concertation avec l'assureur

4.8570 Traitement d'alignement, séance de contrôle

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	81.90
Pt (PP) max	94.20
Pt (PP) min	69.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Mise en bouche du dispositif d'alignement incluse
- Ne peut être facturée qu'après concertation avec l'assureur

Chapitre 11.04: Contrôles, modifications, réparations**4.8600 Contrôle orthodontique avec appréciation simple de l'avancement du traitement**

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	48.80
Pt (PP) max	56.10
Pt (PP) min	41.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Comme les élastiques en criss cross, la mesure de l'espace d'expansion ou les prestations similaires

4.8610 Contrôle orthodontique, travaux de révision

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	80.20
Pt (PP) max	92.20
Pt (PP) min	68.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Remplacement d'une chaîne élastique (p.ex. Alastic), activation de ressorts, de crochets et d'éléments d'ancrage, etc.
- Meulage de dents de lait ou extraction d'une dent de lait mobile et résorbée

4.8620 Dépose et pose d'un arc ou d'un segment d'arc

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	104.60
Pt (PP) max	120.30
Pt (PP) min	88.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Modifications éventuelles incluses

4.8630 Réparations et modifications sans prise d'empreinte (comme la mise en place d'un ressort ou d'un élément)

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	83.70
Pt (PP) max	96.30
Pt (PP) min	71.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Fabrication incluse
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.8640 Réparations et modifications avec prise d'empreinte

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	195.20
Pt (PP) max	224.50
Pt (PP) min	165.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Lorsque la mise en bouche a lieu lors d'une séance ultérieure, celle-ci est facturée au moyen de la position **4.0240**
- Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.8650 Rebasage direct d'un appareil amovible

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	170.80
Pt (PP) max	196.40
Pt (PP) min	145.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.8660 Surélévation occlusale d'un appareil

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	198.70
Pt (PP) max	228.50
Pt (PP) min	168.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Meulage inclus

4.8670 Activation ou modification de l'activation d'un dispositif bimaxillaire, direct

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	317.30
Pt (PP) max	364.90
Pt (PP) min	269.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.8680 Activation ou modification de l'activation d'un dispositif bimaxillaire, indirect

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	230.10
Pt (PP) max	264.60
Pt (PP) min	195.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.8690 Rescellement d'une bague existante

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	87.20
Pt (PP) max	100.30
Pt (PP) min	74.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.8700 Recollage d'un bracket ou d'un élément auxiliaire

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	83.70
Pt (PP) max	96.30
Pt (PP) min	71.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Nettoyage et mordançage inclus

4.8710 Ablation d'une bague ou d'un élément/arc de contention collé, par point de collage, nettoyage et polissage par le médecin-dentiste inclus; ablation d'une mini-vis

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	20.90
Pt (PP) max	24.00
Pt (PP) min	17.80
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Nettoyage et polissage par le médecin-dentiste inclus
- Délignature de l'arc incluse

4.8720 Collage, par point de collage

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	19.20
Pt (PP) max	22.10
Pt (PP) min	16.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Mordançage inclus
- Uniquement en association avec les positions **4.2890**, **4.8480** et **4.8490**

4.8730 Ablation d'une bague ou d'un élément/arc de contention collé, par point de collage, sans nettoyage par le médecin-dentiste

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	7.00
Pt (PP) max	8.10
Pt (PP) min	6.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Déligature de l'arc incluse
- Elimination des restes de ciment et de résine composite par l'hygiéniste dentaire, prestation facturée au moyen de la position **4.1110**

Chapitre 11.05: Traitement orthodontique précoce des fentes labio-maxillo-palatines

Concertation avec un logopédiste voir chapitre **01.07** Concertation entre confrères et expertise

4.8800 Prise d'empreinte du maxillaire de l'enfant en bas âge

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	237.10
Pt (PP) max	272.70
Pt (PP) min	201.50
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.8810 Prise d'empreinte avec porte-empreinte individuel (fente labio-maxillo-palatine)

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	125.50
Pt (PP) max	144.30
Pt (PP) min	106.70
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.8820 Plaque rebasée avec résine molle

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	352.10
Pt (PP) max	404.90
Pt (PP) min	299.30
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prestations du laboratoire de technique dentaire facturées à part

4.8830 Travaux de révision effectués sur une plaque

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	156.90
Pt (PP) max	180.40
Pt (PP) min	133.40
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Petites réparations incluses

4.8840 Pose d'un bandage extraoral

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	101.10
Pt (PP) max	116.30
Pt (PP) min	85.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Chapitre 11.06: Désinclusion chirurgicale**4.8900 Désinclusion chirurgicale d'une dent incluse avec élément auxiliaire collé**

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	488.10
Pt (PP) max	561.30
Pt (PP) min	414.90
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

4.8910 + chaque désinclusion supplémentaire avec élément auxiliaire collé, dans la même ouverture

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	369.60
Pt (PP) max	425.00
Pt (PP) min	314.20
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Chapitre 11.07: Ancrages osseux**4.8950 Pose d'une mini-vis**

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	87.20
Pt (PP) max	100.30
Pt (PP) min	74.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Matériel facturer à part, avec position cluster (voir chapitre **20**)

4.8960 Pose d'un implant palatin pour ancrage orthodontique

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	401.00
Pt (PP) max	461.20
Pt (PP) min	340.80
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Décompte séparé des frais de matériel possible au moyen de plusieurs positions standardisées (chapitre **19**).

4.8970 Ablation d'un implant palatin

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	289.40
Pt (PP) max	332.80
Pt (PP) min	246.00
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Démontage d'éléments auxiliaires inclus

Chapitre 12: Assistance opératoire, usage du bloc opératoire, surveillance post-opératoire

Principes généraux:

- L'indication d'une intervention chirurgicale, d'une assistance opératoire, de l'utilisation d'une salle d'opération ou d'une surveillance postopératoire doit avoir été constatée par le médecin-dentiste traitant (dans l'estimation d'honoraires ou le décompte de prestations).
- Les dispositions tarifaires suivantes s'appliquent exclusivement aux interventions chirurgicales ambulatoires (les traitements stationnaires sont facturés selon le catalogue des forfaits par cas de SwissDRG).
- Le tarif médical régit les exigences en matière d'infrastructures et de qualifications du personnel (voir annexes 1, 2 et 3)

Chapitre 12.01: Assistance opératoire par des praticiens (médecin ou médecin-dentiste) diplômés

Condition: l'assistant doit être titulaire d'un master en médecine (M Med) ou en médecine dentaire (M Dent Med).

Etablissement du décompte de prestations:

Le médecin-dentiste doit facturer la prestation dentaire principale en indiquant la position tarifaire correspondante.

Les positions tarifaires suivantes ne peuvent pas être facturées: **4.2250, 4.2500, 4.3260, 4.3270, 4.3280, 4.3560, 4.3850.**

La prestation principale facturée sert de base de calcul pour l'indemnisation de l'assistant selon les positions tarifaires **4.9800, 4.9810, 4.9830 et 4.9850.**

Les comptes-rendus d'anesthésie et de surveillance postopératoire doivent être annexés spontanément au décompte de prestations.

4.9800 Première assistance opératoire /assistance principale, par 5 minutes

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	18.90
Pt (PP) max	21.70
Pt (PP) min	16.10
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Assistance par un médecin/médecin-dentiste diplômé
- Indemnisation par tranche de 5 minutes, par analogie avec la durée incision-suture en minutes, selon le compte-rendu d'anesthésie.

4.9810 Deuxième assistance opératoire /assistance supplémentaire, par 5 minutes

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	11.30
Pt (PP) max	13.00
Pt (PP) min	9.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- Assistance par des médecins/médecins-dentistes diplômés supplémetaires.
- Indemnisation par tranche de 5 minutes, par analogie avec la durée incision-suture en minutes, selon le compte-rendu d'anesthésie.

Chapitre 12.02: Utilisation d'une salle d'opération et surveillance postopératoire

L'indemnisation couvre l'utilisation des locaux, des instruments, des installations (telles que lit, monitoring, etc.) et du linge opératoire ainsi que la stérilisation, les consommables (matériel de suture et de ligature, tampons, gaze, ouate), de même que les frais pour le personnel médical auxiliaire;

Cette énumération d'est pas exhaustive.

4.9830 Utilisation d'une salle d'opération, par 5 min.

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	11.30
Pt (PP) max	13.00
Pt (PP) min	9.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

- a) Il faut indiquer l'adresse de la salle d'opération ainsi que sa classification conformément aux catégories d'unités fonctionnelles du tarif médical (p. ex. OP I, OP II, voir annexe 1).
- b) Indemnise tous les frais imputables au personnel non médical et aux autres charges d'exploitation, de répartition et d'utilisation des installations; modalités selon le tarif médical (voir annexe 2).
- c) Valeur de référence pour la rémunération: la durée incision-suture selon compte-rendu d'anesthésie.
- d) Les positions ci-après ne donnent lieu à aucune indemnisation: **4.2250, 4.2500, 4.3260, 4.3270, 4.3280, 4.3560, 4.3850**.
- e) Les prestations d'anesthésie sont rémunérées conformément à la décision CPI No 05051 de 2006 du tarif médical.
- f) Explications relatives à la délimitation entre tarif dentaire et tarif médical, voir décision CPI No 05051 de 2006 du tarif médical.

4.9850 Surveillance postopératoire, par 5 min.

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	11.30
Pt (PP) max	13.00
Pt (PP) min	9.60
Taux de TVA	Aucun taux (0.0%)

Prise en charge par le personnel non médical, Intermediate Care

- a) Il faut indiquer le lieu de la surveillance postopératoire.
- b) Indemnisation selon les critères suivants:
Indemnisation par tranche de 5 minutes; par analogie avec la durée incision-suture en minutes, selon le compte-rendu d'anesthésie.
- c) Applicable aux patients dont la surveillance et le monitoring des fonctions vitales sont basés sur une nécessité médicale.
- d) Durée plafonnée à 2 heures (tout dépassement doit être motivé)
- e) Autres dispositions: voir décision CPI No. 05051 de 2006

Chapitre 19: Standardisation du matériel

Le matériel des prestations du chapitre 19 doit être standardisé.

Le format 4.xxxx est neutre et doit être appliqué pour la facturation de matériel d'une position tarifaire en question.

La lettre n représente le numéro de séquence pour une position tarifaire, utilisé plusieurs fois le même jour.

Exemple: chiffre 4.8960 > 4.8960.A.1 comme première prestation.

Catalogue des standardisations:

La lettre (A-H) se réfère au type de matériel.

A = Implant

B = Abutment

C = Pièces auxiliaires

D = Matériel d'augmentation osseuse

E = Matériel à usage unique

F = Greffe

G = Matériel d'alignement

H = Matériel divers

4.xxxx.A.n Implant (texte libre)

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	> 0.00 CHF
Pt (PP)	> 0.00 CHF
Taux de TVA	Taux normal (7.7%)

Pour l'explication de la standardisation du matériel, voir interprétation au chapitre 19.

4.xxxx.B.n Abutment (texte libre)

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	> 0.00 CHF
Pt (PP)	> 0.00 CHF
Taux de TVA	Taux normal (7.7%)

Pour l'explication de la standardisation du matériel, voir interprétation au chapitre 19.

4.xxxx.C.n Pièces auxiliaires (texte libre)

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	> 0.00 CHF
Pt (PP)	> 0.00 CHF
Taux de TVA	Taux normal (7.7%)

Pour l'explication de la standardisation du matériel, voir interprétation au chapitre 19.

4.xxxx.D.n Matériel pour augmentation osseuse (texte libre)

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	> 0.00 CHF
Pt (PP)	> 0.00 CHF
Taux de TVA	Taux normal (7.7%)

Pour l'explication de la standardisation du matériel, voir interprétation au chapitre 19.

4.xxxx.E.n Matériel à usage unique (texte libre)

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	> 0.00 CHF
Pt (PP)	> 0.00 CHF
Taux de TVA	Taux normal (7.7%)

Pour l'explication de la standardisation du matériel, voir interprétation au chapitre 19.

4.xxxx.F.n Greffe (texte libre)

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	> 0.00 CHF
Pt (PP)	> 0.00 CHF
Taux de TVA	Taux normal (7.7%)

Pour l'explication de la standardisation du matériel, voir interprétation au chapitre 19.

4.xxxx.G.n Matériel d'alignement (texte libre)

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	> 0.00 CHF
Pt (PP)	> 0.00 CHF
Taux de TVA	Taux normal (7.7%)

Pour l'explication de la standardisation du matériel, voir interprétation au chapitre 19.

4.xxxx.H.n Matériel divers (texte libre)

Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	> 0.00 CHF
Pt (PP)	> 0.00 CHF
Taux de TVA	Taux normal (7.7%)

Pour l'explication de la standardisation du matériel, voir interprétation au chapitre 19.

Chapitre 20: Positions cluster diverses

Le même jour une position cluster ne peut pas être utilisée en plusieurs lignes.

Si une position cluster doit être facturée plusieurs fois le même jour, le nombre doit être augmenté obligatoirement.

Les chiffres neutres yyyy après le préfix peuvent être définis individuellement. Limite de 4 chiffres au maximum.

D.yyyy Médicament (texte libre)	
Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	> 0.00 CHF
Pt (PP)	> 0.00 CHF
Taux de TVA	Taux normal (7.7%)

Les chiffres neutres yyyy après le préfix D. peuvent être définis individuellement. Limite de 4 chiffres au maximum.

M.yyyy Matériel/Matériel accessoire (texte libre)	
Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	> 0.00 CHF
Pt (PP)	> 0.00 CHF
Taux de TVA	Taux normal (7.7%)

Les chiffres neutres yyyy après le préfix M. peuvent être définis individuellement. Limite de 4 chiffres au maximum.

P.yyyy Produits de prophylaxie (texte libre)	
Validité	01.01.18 - 31.12.99
Pt (AA/AM/AI)	> 0.00 CHF
Pt (PP)	> 0.00 CHF
Taux de TVA	Taux normal (7.7%)

Les chiffres neutres yyyy après le préfix P. peuvent être définis individuellement. Limite de 4 chiffres au maximum.